



mountain wilderness
NUMÉRO 55

Installations obsoètes Les coulisses d'un projet

Toute l'actualité
de Mountain
Wilderness sur

www.mountainwilderness.org

mountain wilderness

n°55 - 1er trimestre 2003
MNEI - 5, place Bir Hakeim, 38000 Grenoble
t.l. : 04 76 01 89 08 - fax : 04 76 01 89 07
france@mountainwilderness.org
adresses personnalisées :
c.grasmick@mountainwilderness.org
v.neirinck@mountainwilderness.org
b.rivoal@mountainwilderness.org

Directeur de publication :

O. Paulin, Pr sident

Coordination : B. Rivoal

Comité de rédaction :

G. Privat, S. Chevalier, G. Creton,
Ph. Grenier, P. Imbert, D. Rouzier,
A. van Limburg et V. Neirinck

Maquette, mise en page : B. Rivoal

Impression : Imp. des Eaux-Claires

N° ISSN : 1621 - 5974

Sommaire

Agenda	p. 2	Aménagements	p. 17
International	p. 4	<i>La politique de la montagne en France, 1985-2002</i>	
<i>Sommet de Bishkek</i>		<i>Y aura-t-il de la neige à Noël ?</i>	
<i>Projet au Noshag</i>		<i>Rêve d'Aigle</i>	
Pratiques	p. 5	Vie de l'association	p. 23
<i>Grimpeurs/oiseaux, une possible</i>		<i>MW aux journées d'Ajaccio</i>	
<i>cohabitation</i>		<i>Présentation de Josep Sicart</i>	
<i>Initiative terrain d'aventure</i>			
Transports	p. 8	Partenaires	p. 26
<i>La TCP</i>		<i>A Lire</i>	p. 27
<i>Repenser le transport routier</i>			
Dossier	p. 11		

Un nobel pour la nature

Je ne dirai jamais assez de bien des Monts du Lyonnais, ces antiques montagnes réduites à l'état de collines boisées où je cours depuis toujours. A leur pied, le béton de la grande ville, récif corallien terrestre, ou, selon mon humeur, tumeur maligne calcifiante... Du contraste de ces deux mondes naissent vraiment de drôles d'idées.

La dernière : demander la création d'un prix Nobel de l'Environnement. Réponse, ultrarapide, du Comité Nobel : impossible. Le testament d'Alfred dit de récompenser ce qui apporte "le plus grand bienfait à l'humanité", mais dans cinq domaines précis : physique, chimie, médecine, littérature, paix (plus l'économie depuis 1969).

A cela j'opposerai deux arguments. Le texte de Nobel date en gros de 1900, où les mots écologie et environnement n'existaient virtuellement pas. Et l'écologie est justement une science "transversale" qui recoupe les six domaines évoqués plus haut. Quel "plus grand bienfait pour l'humanité" donc, que des avancées significatives dans l'environnement ?

Et si le Comité Nobel se référait, plutôt qu'à la lettre, à l'esprit du testament, la chose serait possible. Il pourrait au moins mettre tout son prestige à faire rédiger une Déclaration Universelle des Devoirs des Terriens.

J'imagine l'affiche qui convoquerait ses élites à cette sorte d'Assemblée Constituante : on y verrait, flottant dans l'espace noir, la planète, "la grosse orange bleue" du poète, telle que nous l'ont fait découvrir les premiers cosmonautes, qui ne sont jamais qu'une variété d'alpinistes en plus haute altitude. Car tel est notre privilège à nous autres alpinistes de Mountain Wilderness, même du haut des modestes Monts du Lyonnais : voir plus loin.

Bonne année à tous.

Olivier Paulin, président de MW



Olivier Paulin - © V.N.

Grand jeu concours !

La mosaïque de photos de couverture présente 39 sites différents sur lesquels nous avons répertorié une installation abandonnée.

Nous vous proposons de les identifier, et de nous adresser votre réponse... vite ! Des prix seront remis au gagnants, après tirage au sort, si d'aventure nous recevions plusieurs bonnes réponses.

1er prix : 10 m du câble de Chamechaude à récupérer sur place.

2eme prix : 5 m du même câble, toujours à récupérer sur place.

3eme prix : une place de ciné... euh, non ! Une perche de téléski (qui ne sert plus bien sûr). Bon courage !

11 avril : soirée Mur-Mur

La salle "Mur-Mur" de Lyon vous convie à une soirée de présentation de Mountain Wilderness, autour de son président Olivier Paulin, le 11 avril à 21 h 00. Un pot vous sera offert après le diaporama. Durant cette journée, sur présentation de votre carte d'adhérent, vous pourrez grimper gratuitement... voilà que MW se met à l'escalade de synthèse !

7-8-9 mars 2003 : Salon Primevère

Comme chaque année, et une nouvelle fois grâce à la bienveillance d'Odette Chevalier, nous serons présents au Salon Primevère, sur le stand interrassociatif consacré à la problématique des transports en montagne (MW, Collectif somport, ARSMB, etc.). Ce Salon, reconnu comme une référence en matière de rendez-vous sur les problématiques environnementales, aura pour thème, cette année, la citoyenneté et la démocratie participative.

Primevère 7,8,9 mars 2003 - Eurexpo Lyon/Chassieu
04 74 72 89 90

11-29 août : Académie d'été à Schaan

L'académie d'été, c'est trois semaines d'enseignements généraux sur les problématiques alpines (culture, aménagement, paysage, développement régional, Convention alpine, etc.) menées par des spécialistes européens des différentes disciplines, et organisées par la CIPRA, au Liechtenstein. Cette année le module d'approfondissement (20-22 août) aura pour thème "agriculture, forêt et biodiversité". La traduction en français est assurée tout au long de la formation. Un véritable lieu d'apprentissage, d'échange et de rencontre.

Renseignements et inscriptions : www.cipra.org

25, 26 et 27 avril : Journées de l'alpage

Le rendez-vous de Megève, programmé tous les deux ans depuis 1997, organisé par les Sociétés d'économie alpestre de Savoie et Haute-Savoie donne une large place aux techniques et aux animaux, mais aussi aux conférences. On notera ainsi une rencontre, le samedi 26, autour des élus de montagne sur l'évolution du pastoralisme dans le cadre des modifications prévues de la "loi montagne". Autres conférences, expositions, démonstrations, dégustations... pour en savoir plus : www.echoalp.com

info : le CAF et la FFME fusionnent !

Le 21 janvier 2003, les délégations de la FFME et de la FCAF (Fédération des CAF), conduites par leurs présidents, se sont réunies au ministère des sports.

Constatant que ce qui les unit est plus fort que ce qui les divise, les fédérations ont convenu de travailler ensemble à une fusion en une seule fédération à l'horizon 2005. Cette orientation devra être validée par leurs assemblées générales respectives qui leur donneront mandat pour poursuivre le processus. Source : www.ffme.fr



22 & 23 février, Château de Buoux

Assemblée générale de Mountain Wilderness France



Buoux - © www.stefcande.com

Afin de nous permettre de présenter un exercice financier clos, nous avons changé nos habitudes en déplaçant la date de notre assemblée générale annuelle de décembre au dernier week-end de février.

C'est au cœur du Parc naturel régional du Luberon que nous vous convions cette année, au château de Buoux (www.luberon-news.com/buoux.html), centre d'accueil du Parc, à 10 km d'Apt (Vaucluse).

Que vous soyez adhérent de longue date ou que vous découvriez Mountain Wilderness avec ce bulletin, nous vous invitons à rencontrer ou retrouver tous les adhérents de Mountain Wilderness, pour un moment convivial d'échanges et de partage. Ce sera aussi l'occasion de venir profiter d'un petit paradis des Alpes du Sud que ce soit à pied ou sur les falaises.

Les formalités d'inscription sont précisées sur le courrier joint à ce bulletin.

Samedi 22 février

De 15 h à 19 h : accueil des adhérents et sympathisants afin de préparer la soirée (voir l'article ci-dessous).

19 h : Pot de l'amitié

20 h : Repas commun

21 h 30 : Soirée sur votre perception et votre pratique de la wilderness

Dimanche 23 février

9 h : Accueil

9 h 15 : Présentation des rapports d'activité et rapport financier. Débats et votes

10 h 30 : Pause

10 h 45 : Rapport d'orientation, questions diverses et candidatures au Conseil d'administration et aux délégations. Débats et votes

13 h 00 : Repas commun

L'après-midi, pour ceux qui le souhaitent, François Labande vous accompagnera pour une randonnée-découverte de la région.

Votre wilderness... un vrai sujet d'AG

"In wilderness lies the hope of the world - the great, fresh, unblighted, unredeemed wilderness. The galling harness of civilization drops off, and the wounds heal ere we are aware."* John Muir

Bon d'accord, c'est de l'anglais, et on comprend pas tous ! C'est pour cela qu'à l'occasion de notre Assemblée générale nous avons décidé de vous donner la parole afin d'évoquer (plutôt que définir !) notre, votre vision de la wilderness. Comment la voyez-vous, comment la pratiquez-vous ? Telles sont les deux questions que nous vous proposons d'aborder, que vous soyez modeste marcheur ou grand nom de l'alpinisme ou de la grimpe. Pour tous ceux qui souhaitent participer et apporter, comme John Muir, leur contribution à cette présentation, le rendez-vous est fixé le samedi 22 février, dès 15 heures, au Château de Buoux (lieu de l'AG). Venez avec trois ou quatre de vos diapos, vos textes, vos citations, vos pensées, nous préparerons ensemble la présentation du soir.

Et, de la diversité, de la richesse, de la sincérité ou de l'humour de vos témoignages, nous ferons le miel, au mois de mai, dans le cadre de notre opération "Alpinisme 2003", qui vise à la promotion des pratiques "wilderness" de la montagne auprès du grand public et des jeunes (et moins jeunes !) pratiquants.

Mais chut !, vous en saurez bientôt plus en venant dans le Luberon !

Les personnes intéressées peuvent contacter Vincent à v.neirinck@mountainwilderness.org ou au 04 76 01 89 08. Nous discuterons ensemble des modalités pratiques, en particulier pour ceux qui veulent participer sans pouvoir se déplacer.

*"Dans la wilderness est l'espoir du monde - la grande, la pure wilderness, libre de souillures et de compromissions. L'amère carcan de la civilisation nous quitte, et ses blessures guérissent spontanément."



Le sommet de clôture de l'Année internationale des Montagnes

Philippe Grenier

Philippe Grenier a repris ce texte de Guy Delaunay – Guide de Haute Montagne, consultant en écotourisme, président d'Equaterre Associations qui participa à ce sommet.

Pour plus d'informations sur Equaterre : www.equaterre.net

L'Année internationale des Montagnes a culminé à Bishkek, le 1er novembre 2002, par la mise au point d'une "Déclaration Finale", qui doit être la base des futures politiques du développement en montagne, et préparer la mise en place des mécanismes de coopération nécessaires. Cette "grand'messe internationale", cette sorte de "Johannesburg bis" n'a donc été ni une révolution, ni un forum informel.

Malgré l'extrême hétérogénéité des montagnes du monde, on a pu dessiner les contours d'une problématique commune :

- des milieux physiques fragiles ;
 - des populations minoritaires et/ou dépendantes, donc vulnérables économiquement et culturellement.
- Face à cela, la ligne directrice retenue par le Sommet n'a pas été différente de celle qui sous-tend la politique des organisations internationales dans leur ensemble : réduire la pauvreté. Cela implique la mise en valeur des milieux montagnards, par la création d'activités rémunératrices : vaste programme !

Au total, le contenu de la "Déclaration", la bonne tenue des tables rondes, la possibilité offerte aux partenaires de s'exprimer librement, font de ce sommet " un moment historique fondateur ".

Quelques réserves, cependant :

- Ce type de manifestation implique des niveaux superposés de représentation des populations montagnardes, et cette structure pyramidale a pour effet d'altérer, de

niveau en niveau, le discours originel de ces populations ;
- la volonté d'arriver à un consensus lisse pour un développement durable a exigé qu'on fasse le silence sur un certain nombre de situations d'urgence (ainsi, le Tibet, l'Afghanistan, le Népal, pour ne citer que des pays d'Asie Centrale) ;

- on regrette aussi que la représentation des pays africains et latino-américains ait été faible, et que les îles volcaniques, qui cumulent handicaps montagnard et insulaire, aient été absentes.

Puisque les préoccupations de Mountain Wilderness s'inscrivent dans ce mouvement international, il est surprenant que l'association n'ait pu ou voulu participer à ce sommet. On suggère qu'elle prenne langue avec les organisations qui y participent, telles que l'UNESCO et l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Guy Delaunay souligne enfin l'insistance avec laquelle les participants au Sommet sont revenus sur la notion d'écotourisme, considérant cette activité comme la seule solution possible pour un certain nombre de territoires montagnards. Mais il met en garde contre la tendance à considérer l'écotourisme comme la panacée qui apporterait miraculeusement un développement durable.

S'orienter vers l'écotourisme exige à la fois une approche micro-économique des communautés, une organisation globale complexe et aussi une évolution profonde des mentalités des voyageurs, d'une attitude de consommateur à celle de partenaire solidaire. Voilà un chantier, conclut-il, pour Mountain Wilderness. ■



Un conseiller national Suisse contre l'hélicoptère

Cet autocollant "Anti heliski" vient d'être édité. Vous pouvez vous le procurer auprès de MW Suisse, Postfach 1622, CH-8040 Zürich. Il est gratuit, mais un don est toujours le bienvenu.

S'il est un pays dans lequel l'hélicoptère semble indéboulonnable, c'est bien la Suisse. Et ce malgré les efforts continus de Mountain Wilderness, qui demande une harmonisation de l'interdiction de l'hélicoptère sur tout l'arc alpin. Dernière manifestation de nos amis suisses à ce sujet, celle du glacier d'Aletsch, dont nous vous parlions dans notre bulletin 53, et sur laquelle Arte a réalisé un reportage —diffusé en France le 19 novembre 2002, à l'occasion d'une

soirée Théma consacrée à l'Année internationale des Montagnes. Et pourtant, Werner Marti, conseiller national, vient de déposer une motion au Conseil national visant à l'abolition de tous les sites d'atterrissages en montagne ! Il faut dire que sur les 42 sites autorisés, 22 sont en bordure, voire carrément à l'intérieur, de zones protégées, et trois se trouvent au sein même du site récemment inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité ! Cette motion se veut une contribution

à l'Année internationale des Montagnes, qui est aussi celle de l'Écotourisme, ainsi qu'un cadeau de baptême au jeune patrimoine mondial d'Aletsch. Plus sérieusement, c'est surtout un premier pas vers le retour du silence dans les montagnes. VN. ■

Toute l'info sur l'évolution de la situation sur : www.mountainwilderness.ch/f/stopheliskiing.htm

Noshaq, une montagne pour la paix

Philippe Grenier



Plaquette de présentation du projet

Mountain Wilderness International a décidé de lancer, au cours de l'année 2003, un projet favorisant le retour du tourisme et des activités sportives liées à la pratique de l'alpinisme ou de la randonnée dans les vallées afghanes de l'Hindou Kouch et du Pamir. Cette initiative limitée, volontairement réaliste et concrète, s'articule autour de trois points :

- En guise de lancement de cette campagne Mountain Wilderness monte une expédition internationale, largement couverte par les media, au sommet le plus réputé et le plus haut de l'Afghanistan : le Mont Noshaq à 7492 mètres d'altitude. L'expédition, à laquelle participeront des alpinistes de différentes nations européennes, des Etats-Unis et de l'Inde, n'aura pas un caractère compétitif, mais avant tout une valeur symbolique, signe de paix et de normalité retrouvées.

Parallèlement les alpinistes nettoieront la montagne des déchets abandonnés par toutes les expéditions précédentes, et prendront les contacts nécessaires afin de mettre en place la deuxième phase du projet.

- L'organisation de cours de formation pour donner aux jeunes gens des vallées la possibilité d'acquérir sur place les capacités techniques et de gestion nécessaires au métier de guide de montagne, ainsi que les connaissances et la sensibilité au respect de l'environnement.

- La mise au point d'initiatives de promotion afin de faire connaître ce projet et de permettre un développement mesuré du tourisme lié à la pratique de la montagne dans cette région particulièrement pauvre, et parallèlement menacée par des projets touristiques qui pourraient avoir une tout autre ampleur.

Le Gouvernement Afghan a déjà fait part de son soutien à cette initiative. ■

Pratiques

La "Déclaration des droits de l'homme" du montagnard

La version finale de la "Déclaration du Tyrol" vient d'être validée par l'Assemblée générale de l'UIAA. Ce texte a été élaboré à l'occasion du colloque "L'avenir des sports de montagne" organisé à Innsbruck du 6 au 8 septembre dernier par les Clubs alpins allemand et autrichien. Il vise à définir et à promouvoir les principes essentiels d'une "bonne pratique" de la montagne, sans lesquels la liberté d'accès pourrait se voir menacée par la mise en place de réglementations.

Seules les versions anglaise et allemande sont disponibles pour le moment ; nous publierons la version française lorsqu'elle sera validée. La version anglaise est d'ores et déjà téléchargeable sur le site de l'UIAA :

<http://www.uiiaa.ch/webstorage/download/36/tyroldec.doc>

Les quinze années de "Fontaine en montagne" Un hommage à Pierre Béghin et deux garants à l'honneur

15 ans déjà que Noël Terrot convie chaque fin d'année la crème de l'alpinisme à faire partager ses exploits, son amour de la montagne, auprès d'un public de connaisseurs de la région grenobloise.

Deux de nos garants sont venus présenter cette année leurs dernières réalisations : Lionel Daudet et Jean-Christophe Lafaille. Pour le premier, le récit de sa trilogie alpine avortée fut l'occasion de transmettre au public une vision très intérieure, très réfléchie, de la montagne et de l'alpinisme ; il souligna au passage la différence entre la technique qui asservit —téléphone portable, par exemple— et celle qui libère —vêtements, piolets...

Un film très personnel de Jean-Christophe évoquait sa traversée des



Jean-Christophe et Lionel, quelques jours plus tard à Autrans © V. Neirinck

Annapurna, film qui mettait en parallèle sa progression et l'attente de son épouse au camp de base.

Deux alpinistes, deux lieux, un même engagement pour et par la montagne, et l'occasion de parler de MW et des valeurs que nous défendons !

A noter également que cette année, celle des 15 ans de ce festival, un hommage particulier a été rendu à Pierre Béghin, parrain de cette manifestation, et adhérent de Mountain Wilderness dès la première heure. VN. ■

Grimpeurs/oiseaux, une possible cohabitation

Ce texte préparé par Gérard Créton et Vincent Neirinck fut le support à notre intervention lors du colloque organisé par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), à Digne, le 18 octobre dernier.

Ethique et écologie : deux raisons de limiter l'équipement

En quelques dizaines d'années, l'escalade est passée d'une pratique "aventure" à une pratique sportive organisée. Ce nouveau "sport" s'est peu à peu structuré (équipements artisanaux, topos guides...). A partir d'un certain "chiffre d'affaires", les professionnels (encadrants brevetés, mais aussi fabricants de matériel et structures touristiques) ont cherché à en vivre, et leur multiplication a eu pour résultat d'augmenter l'offre, les équipements, le nombre de professionnels et ainsi de suite (alors que la compétition en salle joue le rôle de moteur et de vitrine "sportive" de cette activité)...

Cette évolution est aussi venue d'une demande des pratiquants, en phase avec cette époque du milieu des années 80, pour une activité moins "psychologiquement" engagée, plus hédoniste : ceux d'avant étaient autonomes avant d'être forts ; les suivants étaient forts avant d'être autonomes.

Cette évolution implique une demande de plus en plus grande d'aménagement et de sécurisation des itinéraires, une multiplication et une diversification de ceux-ci vers le "haut niveau", d'autant plus que des moyens mécaniques sont maintenant utilisés pour placer les points d'assurage, ce qui en facilite la multiplication.

Le plus gênant dans cette expansion, c'est que cet aménagement de la nature apparaît comme normal, presque comme un droit. Malheureusement, le nombre des sites utilisables n'est pas extensible à l'infini (surtout dans certaines régions). Ici peut donc naître le conflit avec le naturaliste, ornithologue ou botaniste.

Mountain Wilderness est une association de pratiquants de la montagne, fondée par des alpinistes qui se préoccupent de la préservation de la montagne (la haute montagne à l'origine), mais aussi des pratiques proches de l'alpinisme (promotion d'une certaine éthique des pratiques). Les positions de nos membres sont très

diverses, mais ce qui concerne la politique des équipements (falaises en bord de route). Cela va du total au totalement pour... En revanche, nous ; à peu près d'accord pour limiter les équipement-montagne, ce qui ne nous fait pas nécessairement des amis. Cependant cela ne concerne eu les naturalistes puisque nous nous éloignons alors des zones de nidification. Sur les sites de plus basse altitude, nous sommes effectivement conscients de la nécessité de protéger les oiseaux nicheurs rares, et nous sommes favorables à la limitation du dérangement, acceptant même l'interdiction ponctuelle de pratiquer dans certains

secteurs pendant certaines périodes.

Cette volonté de limiter les équipements, d'une part pour des raisons éthiques (promotion d'une pratique autonome et responsable, laissant le moins de traces en place pour permettre au suivant de ressentir la même immersion dans le milieu) et d'autre part pour des raisons purement environnementales, nous a conduit à participer activement à l'élaboration de chartes de bonne conduite, de portée très large ("Montagne et Alpinisme - Une charte pour l'an 2000") ou plus spécifique à un lieu et à un type de pratique ("Convention relative à l'équipement des falaises du Parc national des Ecrins" par exemple).

Une possible cohabitation ?

Quoi que l'on puisse dire, les zones de nature non "jardinées" seront dans l'avenir de plus en plus réduites dans l'hexagone, et il est grand temps de partager le territoire entre nous (les hommes) et le reste de la nature si nous ne voulons pas provoquer la disparition de nombreuses espèces utiles à l'équilibre de tous.

Ce partage pourrait se faire à l'amiable, mais quand on constate les réactions de nombreux citoyens dès que l'on empiète sur leur "plaisir" ou leur "business" personnel, on ne peut qu'imaginer d'autres solutions, plus musclées.

Quelques propositions, pistes de réflexion, de Mountain Wilderness :

- rendre à la nature les sites d'escalade "usés", ou abandonnés, en les déséquipant ;
- promouvoir l'ouverture de voies sans équipement à demeure (différence entre ouvrir et équiper) ;
- définir et conserver des zones complètes sans équipements (avec l'aide d'organismes tel que les parcs) ;
- maintenir la liberté d'accès à condition de ne pas laisser de traces ;
- maintenir un parc de voies équipées suffisant, mais ne pas l'augmenter au delà des besoins réels pour éviter le "mitage" de la nature et l'augmentation des frais d'entretien qui, à terme, provoqueront le péage pour les pratiquants et de nouveaux équipements à rentabiliser (histoire déjà vue...) ;
- accepter des interdictions de pratiquer dans certains secteurs pour cause de nidification, mais obtenir que ces interdictions soient limitées dans l'espace et le temps (concessions des deux bords qui ne pourront être faites que par la concertation).

Ces quelques propositions ont pour but de montrer que des solutions sont possibles, et qu'elles demandent de la bonne volonté de la part de tous, et une volonté commune de rechercher la conciliation. ■



Gypaète par Alexis Nouailhat



Initiative terrain d'aventure

Alexis Seguin

En réaction au rééquipement sauvage de plusieurs voies historiques dans les massifs du Vercors et de la Chartreuse, un groupe de grimpeurs s'est récemment constitué afin de promouvoir l'escalade en terrain d'aventure, ou escalade traditionnelle ⁽¹⁾ : Initiative Terrain d'Aventure. Mountain Wilderness, incontestablement proche de cette initiative, leur a laissé la parole.



Rochers du Midi, voie de la Grotte, en Chartreuse
© J. Chavy

Pourquoi ITA ?

Les falaises de moyenne montagne sont généralement des zones de non-droit, elles ne bénéficient d'aucune protection et d'ailleurs n'appartiennent même pas à des espaces sauvages. Certes l'aseptisation⁽²⁾ d'une ancienne voie d'escalade n'a rien d'une catastrophe écologique : à peine quelques mètres cubes de rochers chatouillés à la barre à mine, le découpage d'un sentier, le scellement d'un pointillé de goujons, une fréquentation de quelques cordées par jour... C'est même dans le but de valoriser l'environnement que seraient rééquipées certaines voies historiques ! Les travaux sont tantôt réalisés par les comités locaux de la FFME (classiques autour de Grenoble), par des clubs (cas du Verdon), par des individus (cas du Gerbier), et souvent par des professionnels. Mais parfois aussi on n'en a jamais identifié les auteurs...

Face à toutes ces velléités de modernisation, un groupe de grimpeurs a pris position en faveur de l'escalade traditionnelle. Ils contestent certaines de ces transformations et le font savoir, non pas parce qu'elles ouvrent les escalades à un large public mais parce qu'elles les dénaturent. Car l'aseptisation d'une voie peut anéantir la recherche de l'itinéraire, la gestion de la sécurité et de l'engagement, un zeste d'éthique, bref toutes ces petites choses qui donnent à l'escalade son parfum d'aventure.

Enfin et c'est très important, il subsiste de moins en moins de terrains pour l'apprentissage des techniques d'escalade traditionnelle. Or, si le savoir faire des alpinistes amateurs se perd, bientôt les classiques de haute montagne seront à leur tour aseptisés !

La Charte ITA

Etant donné l'état de vétusté des équipements originaux placés dans les années soixante, certains ravalements s'avèrent nécessaires. Mais il est possible de sécuriser une voie tout en lui conservant son caractère "traditionnel", et nous proposons une charte en ce sens. En voici un extrait :

- dans le cas de voies peu équipées, l'équipement sera délibérément laissé en l'état, voire nettoyé des éléments vétustes indiquant l'itinéraire à tort ou à raison.
- dans les voies partiellement équipées ayant conservé leur caractère d'origine, le rééquipement sera réalisé à l'identique, du moins en en respectant l'engagement.
- des relais ne seront sécurisés que s'ils existaient déjà

dans l'équipement antérieur, et en l'absence d'assurage naturel évident. En aucun cas ne seront installées de chaînes de rappel, ou tout autre équipement favorisant la retraite.

- enfin dans les classiques entièrement équipées, l'équipement pourra être complètement remanié mais ne devra jamais dispenser le grimpeur d'emporter le matériel d'assurage adapté : sangles, coincesurs, friends. En particulier, les points d'assurage ne seront pas placés là où l'assurage naturel est possible."

Réussites et projets

Après quelques mois d'existence nous pouvons nous féliciter d'avoir constitué une communauté conviviale d'amateurs d'escalade traditionnelle, dépassant les clivages des clubs ou des régions. Très rapidement nous avons partagé les mêmes motivations et le même désir de maintenir et transmettre cette passion pour les escalades "sauvages". Un autre succès est d'avoir établi un dialogue avec un certain nombre d'acteurs de l'équipement. Parfois ce dialogue vire à la guerre de tranchées, mais parfois aussi il est constructif et enrichissant. Quatre d'entre nous ont ainsi participé à la commission équipement de la FFME Isère le 16 décembre dernier, ce qui nous a permis de nous présenter, d'expliquer nos motivations, et aussi d'interroger le comité sur sa politique de rééquipements.

Par ailleurs, ITA a entrepris de recenser les voies historiques afin de mesurer l'avancée des rééquipements. Par exemple en Chartreuse sur une centaine de voies recensées nous avons des informations récentes sur 45 voies, parmi lesquelles une douzaine seulement ne sont ni rééquipées, ni complètement surpitonnées. Dès le retour des beaux jours, nous revisiterons un maximum de voies afin de déterminer leur état d'équipement ainsi que leur intérêt pour l'escalade ou pour l'apprentissage des techniques traditionnelles. ■

Pour davantage d'informations sur la charte, les projets, pour nous rencontrer ou nous aider : consultez la page d'accueil <http://fr.groups.yahoo.com/group/ITA-escalade>

(1) A l'inverse de l'escalade moderne, le grimpeur doit y assurer tout ou partie de sa sécurité : évaluation des risques, pose de points d'assurage (coincesurs, sangles, pitons), gestion de la corde, etc.

(2) On parle d'aseptisation lorsque tous les dangers, y compris subjectifs d'une voie sont éliminés : purge de tous les cailloux suspects, équipement très rapproché et innarrachable, à l'image des écoles d'escalade.



La Traversée centrale des Pyrénées (TCP) en débat

Serge Dulout

Alors que la décision de réaliser la liaison ferroviaire Lyon-Turin vient d'être prise, il est étonnant de constater que les Pyrénées sont oubliées des instances nationales et européennes alors que le trafic France-Espagne est deux fois plus important qu'entre la France et l'Italie.

Ce n'est qu'en juin 1982 que l'idée d'une ligne ferroviaire centrale au travers des Pyrénées est lancée. S'ensuit un silence de plus de dix ans, avant qu'en 1995, la communauté de travail des Pyrénées décide de faire procéder à une première étude. Les événements s'accélérent : différents organismes se penchent sur la question, des colloques sont organisés, des associations se créent pour la promotion du projet dans les milieux économiques et politiques, puis auprès du grand public, avec la naissance, le 22 mai 2000, du Comité de promotion de la traversée centrale des Pyrénées.

Si la maturation fut un peu laborieuse, le débat a brutalement explosé au cours de l'année 2002. A la suite de l'une des premières réunions publiques dans la région d'Argelès-Gazost, l'opposition de certains habitants, jusque là latente, s'est clairement manifestée, parfois de façon agressive. Plusieurs autres réunions ont été organisées contre le projet, le comité local d'ATTAC s'est saisi du dossier, une association d'opposants est apparue puis le front des "anti" s'est élargi en un collectif intitulé ACTIVAL (Action contre le tunnel ici en Lavedan et ailleurs).

Dès lors tout et son contraire se dit sur le sujet. Il ne faut pourtant pas oublier qu'aujourd'hui, aucune décision engageant l'avenir n'est encore prise. En effet, si la TCP a été envisagée par la Commission européenne dans son Livre blanc sur les transports, nous sommes encore loin de l'inscription au schéma européen des transports, point de départ nécessaire pour la réalisation de véritables études.

Malgré cela, le tracé par la vallée d'Argelès est présentée comme définitif alors que neuf autres sont évoqués, et les opposants se focalisent sur les nuisances du train au risque de mettre en danger l'idée même du ferroutage. Une banderole "Non au ferroutage" est même apparue à la fin de l'été à la sortie de Lourdes !

Le débat commence donc en un joyeux fouillis dans lequel le citoyen a du mal à se retrouver car les questions de fond, à examiner dans un premier temps, y côtoient des points secondaires.

Un premier volet de questions importantes serait à aborder en premier lieu :

- Sommes-nous condamnés à subir une augmentation constante du trafic de marchandises en Europe ?
- Quel pourrait être l'intérêt économique pour les Hautes-Pyrénées d'un tel tracé ? Et comment le privilégier ?

Le second volet de questions reçoit, quant à lui, déjà des réponses !

- Les sources thermales, nombreuses dans la vallée, sont-elles menacées ?
- Combien de trains par jour ?
- Comment va-t-on réduire le bruit ?
- Le trafic sera-t-il uniquement de fret ?

Si ces interrogations sont légitimes, elles n'ont pas toutes le même intérêt à l'heure actuelle. Or, déjà, d'un côté comme de l'autre, les affirmations les plus fantaisistes circulent. Les maires du canton d'Argelès se sont prononcés contre le projet qui "mettra en danger le tourisme", alors que tout est encore virtuel.

C'est pourquoi il paraît urgent aujourd'hui de trouver une structure, animée par une autorité neutre qui comprendrait les partisans et les opposants au projet, associations et organes politiques compris, afin d'organiser le débat et de permettre aux populations de se prononcer en pleine connaissance du dossier.

Le temps presse aujourd'hui, et l'on ne peut se tromper de débat. Ce sont désormais toutes les vallées possédant un passage routier vers l'Espagne qui commencent à subir les effets de la pollution. Les axes surchargés du Perthus (Est) et de Biriou (Ouest) amènent les poids lourds à utiliser tous les passages possibles. Ainsi, en moins d'un siècle, le taux d'ozone relevé au Pic du Midi de Bigorre (2877 m d'alt.) a été multiplié par cinq.

Il va bien falloir trouver des solutions. ■

L'urgence d'une décision

Le trafic par les Pyrénées (100 millions de tonnes actuellement, mais en hausse de 17 % par an depuis 17 ans), est censé atteindre le chiffre de 220 millions de tonnes en 2020 ! 90 % de ce trafic est aujourd'hui acheminé par la route et passe principalement par les deux extrémités de la chaîne. Le rééquilibrage modal apparaît donc comme la première priorité. Les projets intermédiaires prévus à moyen terme

(triplement des capacités ferroviaires aux deux extrémités, ligne Pau-Canfranc) ne devraient absorber que 30 millions de tonnes annuels. Et, malgré la TCP et ses 50 millions de tonnes espérés, le trafic routier restera au moins aussi important qu'aujourd'hui. Le tunnel sera donc loin de tout résoudre. La réflexion sur la réduction du trafic marchandises européen est inévitable mais totalement occultée. ■



Repenser le transport routier

Philippe BOVET et François PLOYE

Philippe Bovet, nouvel adhérent à Mountain Wilderness est journaliste. Il a rédigé cet article il y a un peu plus d'un an pour Libération, en collaboration avec François Ploye, ingénieur centralien, consultant, spécialiste des questions de transports de marchandises. Un an après, cet article reste malheureusement d'actualité. Nous avons donc décidé de vous le présenter. Les phrases portées en gras l'ont été par la rédaction.

Les catastrophes survenues sous les tunnels du Mont-Blanc et du Gothard ont révélé au public d'une manière terrifiante la réalité de l'explosion du trafic poids lourds. La machine économique est en effet alimentée depuis plusieurs décennies par la croissance devenue insoutenable des transports de marchandises. Tous les indicateurs sont au rouge. 45 000 camions utilisaient le tunnel du Mont-Blanc en 1966, ils étaient presque 800 000 trente ans plus tard. En France, le transport routier a plus que doublé en quinze ans, hausse d'autant plus rapide que le fret ferroviaire a baissé de 30 % en 25 ans.

Un constat tout aussi alarmiste est dressé par l'Union européenne dans son Livre blanc sur les transports, publié en septembre [2001]. En Europe, depuis 1970, le fret ferroviaire de marchandises est passé de 21,1 % de parts de marché à 8,4 %. Au fil de ces trente dernières années, 1 200 km d'autoroutes ont été ouverts chaque année, alors que 600 km de rail étaient démantelés. Il est largement temps de dissocier croissance économique et transport routier.

Les drames sanitaires et environnementaux engendrés sont, hélas, de mieux en mieux connus. La route, tous modes de transport confondus, est responsable directement de la mort de plus de 40 000 personnes par an en Europe, bilan sinistre, auquel il faudrait ajouter le taux de mortalité supérieur dans les zones urbaines polluées. En matière de pollution, le transport routier génère plus d'un tiers des émissions totales de gaz carbonique, le responsable majeur des changements climatiques. Sans oublier les nuisances associées : une forte pollution sonore et une emprise croissante sur le territoire par la surface occupée en voiries et lieux de stationnement. Et l'avenir ne s'annonce guère brillant. Le nombre de camions franchissant les Pyrénées a augmenté d'un tiers depuis cinq ans, il doit encore doubler dans les quinze prochaines années.

En 2010, toujours d'après le Livre blanc de la CE, le trafic poids lourd devrait augmenter de près de 50 % sur l'ensemble de l'Europe, stimulé par l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est. Et même si les soixante mesures que préconise le Livre blanc afin de diminuer le trafic routier étaient mises en œuvre rapidement et

donnaient les résultats escomptés, l'augmentation prévue du seul trafic poids lourds serait encore de 38 %.

Les industriels ne peuvent pas constamment éluder la question de leur responsabilité par rapport à l'utilisation massive des camions. En vingt ans, l'industrie est passée d'une économie de stockage à une économie de flux tendu, d'absence de stock et de délocalisation avec l'assentiment des gouvernements. L'industriel allemand qui envoie ses pommes de terre se faire laver et découper en Italie pour les rapatrier et les revendre en Allemagne, n'est pas un cas isolé. En 1993, un rapport de l'institut allemand de Wuppertal concluait que les différents ingrédients nécessaires à la fabrication d'un simple pot de yaourt aux fraises, parcouraient au total 3 500 km avant d'être réunis ! Il faut dire que la tâche leur est facilitée.

D'après une étude réalisée en 1999 par Christian Brossier, ingénieur des Ponts et Chaussées, les transporteurs routiers acquittent, au mieux, 60 % des charges d'infrastructures. Cette externalisation des coûts profite ainsi aux industriels et à la grande distribution, encouragée par l'attitude des consommateurs leurrés par ce marché de dupes. Ce que le consommateur croit gagner au supermarché est plus que perdu en impôts et en drames sociaux. Lorsque Danone supprime en France une usine de production de biscuits et réorganise en conséquence sa distribution, c'est en faisant appel à plus de camions.

Le constat des nuisances est évidemment facile à dresser et les solutions demandent un réel engagement, à long terme, des acteurs économiques. Partout où cela est possible, il faut substituer au transport routier d'autres modes. Le fer bien sûr, mais aussi la voie d'eau trop longtemps délaissée. Le Port autonome de Paris a ainsi en projet l'évacuation du tri sélectif parisien par péniches. **Il faut aussi diminuer le volume de marchandises à transporter.** Par une politique volontaire, l'entreprise L'Oréal a, en dix ans, divisé par deux le poids de ses emballages. **Une réduction du flux s'impose** aussi. Elle entraîne une réflexion globale sur les va-et-vient du transport routier et obligera à revenir à des productions plus locales. Est-il raisonnable d'emboutir des portes de voitures au Royaume-Uni, d'aller les faire peindre en Allemagne pour les ramener ensuite outre-Manche ? L'ensemble se fait avec des camions qui travaillent bien souvent en flux tendu, car pour respecter les délais exigés par les entreprises, ils ne peuvent que faire des retours à vide.

.../...



.../... Le transport poids lourd est une activité structurée qui comprend le transport longue distance parfois international, la distribution régionale, les livraisons urbaines et les véhicules municipaux. Du fait de sa mobilité et tant que des carburants alternatifs ne seront pas largement distribués par les pétroliers, le transport longue distance conservera un carburant universel comme le diesel. Ce secteur, contrairement à ce que l'on croit, représente une faible part du flux total, puisque 75 % du transport routier se fait dans un rayon de moins de 150 km autour de son point de départ. Dans tous les autres domaines, les véhicules reviennent à leur dépôt pour y faire le plein. Il est donc plus facile de mettre en place des solutions afin de rendre le transport routier moins polluant. Dans l'agglomération lilloise, les camions de moyen tonnage des 3 Suisses circulent au gaz naturel. A Stockholm, des véhicules municipaux de même gabarit consomment du biogaz. A La Rochelle, les livraisons en centre-ville se font en fourgonnettes électriques. Ces projets ne sont le fruit que de personnes motivées qui passent outre les réticences des constructeurs à commercialiser largement des véhicules industriels propres. Ces constructeurs se contentent au mieux de présenter des projets alibi, derrière lesquels ils cachent leur inaction. Puisqu'ils ne commercialisent rien, il n'y a pas de demande. Puisqu'il n'y a pas de demande, pourquoi proposer une offre de véhicules propres!

Une autre logique à inverser est celle du toujours plus vite. Certes, les compagnies de chemins de fer européennes doivent coopérer pour offrir un service plus efficace et plus rapide : la vitesse moyenne d'un train qui

traverse l'Europe est de 18 km/h ; chaque jour, en France, un train de fret sur cinq arrive en retard. Mais le consommateur doit aussi comprendre l'enjeu dérisoire d'obtenir une livraison en 48 heures Chrono de La Redoute, face aux conséquences sociales, environnementales et économiques d'un tel mode de vie. Notre quotidien fourmille d'exemples où un confort à court terme et illusoire est offert aux consommateurs. La fin de la consigne des bouteilles de verre a doublé le nombre de camions nécessaire à ce qui est désormais "la collecte sélective du verre" : le camion qui livre les boissons part à plein et revient à vide, celui qui ramasse le verre dans les containers, part à vide et revient chargé. Auparavant, un seul et même véhicule livrait les bouteilles pleines et reprenait les vides.

Le transport routier européen est censé doubler d'ici à 20 ans. Créer une liaison TGV Lyon-Turin dédiée en partie au ferroutage paraît être une bonne solution pour soulager les Alpes. Mais ce projet de 70 milliards de francs, qui sera finalisé vers 2015, répond à la demande croissante de transports sans la remettre en cause. Ce projet mis sur les tables à dessin aujourd'hui et en chantier demain, absorbera-t-il tout le trafic poids lourd de l'après-demain ? Faut-il accepter le Lyon-Turin ou consacrer ces 70 milliards de francs à repenser totalement les transports routiers ? Sans oublier les 5 milliards du projet de doublement de l'A7, les 40 milliards pour la future traversée centrale des Pyrénées... Quel candidat à la prochaine présidentielle aura le courage de mettre un tel débat sur la table ? ■

Le coup de gueule de Denis DUCROZ

Tiré d'un texte de Denis DUCROZ, Président honoraire de l'ARSMB, intitulé "James Bond au Mont-Blanc" paru l'été dernier.

La ligne de front est sociétale. D'un côté ceux qui n'acceptent pas de voir que l'Europe se noie dans un absurde maelström sur pneu, de l'autre ceux qui agitent la nécessité que cela continue parce qu'ils y

ont mis toutes leurs billes. Comme d'habitude l'ordre règnera à la discrétion des plus forts. Il fallait pour cela que Chamonix apparaisse comme un danger public ; c'est fait. Face à l'Etat responsable de 39 morts en mars 99, la vallée n'a produit que trois cailloux, un tronc d'arbre, un brasero symbolique et une opération escargot. Le

président du tunnel à l'époque du drame a connu la traditionnelle promotion réservée aux sbires devenus trop encombrants, mais le président de l'ARSMB s'est vu accusé, lui, d'association de malfaiteurs et retenu six heures chez les gendarmes. Il en est ressorti ébranlé et c'est normal puisqu'on lui a consciencieusement distillé sa vie privée, enregistrements à l'appui.

D'autres ont suivi et d'autres suivront encore, tous suspectés d'avoir mis en péril l'équilibre du monde parce qu'ils préfèrent une forêt centenaire qu'un massacre sous leurs yeux, au prodigieux gain de temps que représente le tunnel du mont-Blanc dans une livraison de radiateurs ou de cartons

d'emballage. Bien qu'étouffée par les médias qui préfèrent cultiver la confusion victime-bourreau, la lutte n'est pas vaine. [...]

Il reste un espoir indestructible, celui de savoir que l'histoire retient toujours le nom des poètes suicidés, jamais celui de leurs tourmenteurs. Qu'il s'appuie sur le geste obscène d'un camionneur, sur la distinction mondaine d'un politicien corrompu ou la grisaille anonyme d'une administration sans état d'âme, le système s'effondrera de lui-même, croulant sous le poids de son insupportable vulgarité. Et la neige tombera sur la mémoire souillée de quelques puissants imbéciles. ■

"Installations Obsolètes" : les coulisses d'un projet

C'est dès la fin de l'année 2000 que Mountain Wilderness mesure l'intérêt d'un travail sur les aménagements abandonnés en montagne. Projet de réhabilitation au Moucherotte (Isère), interpellations répétées sur la dégradation d'un site particulièrement sauvage en Maurienne (Savoie)... le contexte apparaît peu à peu, les premières discussions entre nous et avec quelques experts font naître le projet. Deux objectifs essentiels ressortent rapidement :

- Recenser les installations abandonnées de toute nature (touristique, industrielle, militaire, etc.) au sein des espaces montagnards protégés français. Le résultat est éloquent, puisque sans aucune recherche de l'exhaustivité, plus de 240 aménagements sont aujourd'hui répertoriés.
- Réaliser une étude visant à sensibiliser le public, amener les décideurs locaux à entreprendre des requalifications de sites, et proposer des pistes pour empêcher, à terme, l'apparition de ces friches. Ce second objectif est également atteint avec la parution en janvier 2003 de l'étude intitulée "En finir avec les installations obsolètes".

Au cœur de nos préoccupations pour la préservation des paysages montagnards, cette campagne a connu un retentissement exemplaire dont nous espérons qu'il ne sera pas sans suites.

Ce dossier a été préparé par Carmen Grasmick avec le concours du groupe de travail composé de Sylvaine Chevalier, Jean-Pierre Courtin, Frédérique Crozet, Christophe Roulier, Olivier Trompette, Antoine van Limburg ; et avec l'aide de Vincent Neirinck et Bertrand Rivoal

L'étude réalisée, qui vient d'être publiée est en vente auprès de Mountain Wilderness au prix de 10 € (+ 3 € de frais de port)



Des objectifs clairs

Il faut avant tout signaler que l'engagement de Mountain Wilderness sur ce dossier est en totale cohérence avec ses principes fondateurs. On lit ainsi dans les thèses de Biella : "Le mouvement doit inscrire dans le cadre de son action permanente des initiatives à caractère symbolique : démonter ou empêcher la construction des installations fixes incompatibles avec la wilderness, comme la télécabine de la Vallée Blanche, le circuit skieur du Pelmo, les remontées du glacier de Chavière (voir l'article consacré à ce sujet), le complexe touristique du Salève, les via ferrata...". Les exemples sont précis, .../...



Le relais radio de Tré la Tête aujourd'hui démonté
© P. Gabarrou

.../...

emblématiques et mettent en avant une attention particulière portée aux paysages d'altitude. Il est intéressant de préciser ici de quel "paysage" Mountain Wilderness souhaite parler. Avant le 18ème siècle, la montagne est méconnue et rejetée, représentée de manière effrayante. Puis vient l'ère de la découverte et de l'exploration, les premiers alpinistes sont nés, ils racontent leurs conquêtes, ou plus simplement leurs balades. L'époque est au romantisme, au paysage souvent idéalisé. Mais dès la fin du 19ème siècle, l'approche change totalement. Industrialisation puis essor touristique modèlent peu à peu un paysage essentiellement marqué par la forte activité agricole de l'époque. Les envies et les besoins de

l'homme, par l'apport de techniques et de connaissances scientifiques nouvelles, amènent à la modification progressive du paysage : reboisements, prolifération des axes de transports, industrialisation des vallées, développement touristique, etc. L'homme exprime sa supériorité sur la nature, le résultat est marquant, parfois désastreux.

Il nous reste aujourd'hui à construire le paysage du 21ème siècle. Celui que Mountain Wilderness aimerait voir comme compris, révélant un relatif équilibre entre l'homme et la nature, mettant en valeur des systèmes de gestion plus durables et moins agressifs.

L'une des premières étapes pour parvenir à cet objectif consistera en un vaste nettoyage ! Les thèses de Biella auraient pu citer le relais radio de l'Aiguille de Tré la

.../...



© C.Hawellek

Equipement du glacier de Chavière

Une longue histoire... qui finit bien !

Vincent Neirinck

Le début des années 70 voit la création de la station de Val Thorens. L'un des objectifs avoués de la station : développer le ski d'été. Le glacier de Chavière est pour cela tout trouvé... sauf qu'il est situé en zone centrale du Parc national de la Vanoise. Après de multiples tractations et arrangements, deux téléskis seront finalement installés sur le glacier.

de la FRAPNA et de "Vivre en Maurienne", et rencontre un grand succès médiatique. Un débat animé a lieu sur le glacier, à 3000 mètres d'altitude ; Patrick Gabarrou et François Labande représentent les manifestants, le maire de Saint-Martin-de-Belleville et Marielle Goitschel (pour Val Thorens) leur font face. Ce débat sera poursuivi devant la mairie de Saint-Martin, en présence des caméras de FR3. Une pétition est enfin lancée ; elle recueillera plus de 8300 signatures !

En 1989, alors qu'il est temps de renouveler ces équipements, un vaste projet d'aménagement du glacier de Chavière est mis en place pour renforcer le ski d'été.

Le ministre de l'environnement se prononce alors contre le projet, l'autorisation de création de l'UTN n'est pas accordée. Et pendant plus de quinze ans, les deux téléskis pourrissent sur le glacier devenant l'une de ces fameuses " Installations obsolètes " recensées par Mountain Wilderness.

Un site internet sur le sujet

Christian Hawellek est un étudiant allemand qui s'est passionné pour l'histoire de l'équipement du glacier de Chavière, au point de consacrer un site Internet à ses recherches sur le sujet.

Vous pouvez vous rendre compte de l'état désastreux dans lequel se trouvait le glacier avant le démontage des installations en allant visiter son site : <http://www.avalon-c.de/chaviere.htm> (dont la photo ci-contre est extraite).

La réaction des associations de protection de la nature, qui réaffirment haut et fort le principe d'inviolabilité des Parcs nationaux, est immédiate. Le 21 avril 1989, Mountain Wilderness et le Club alpin français organisent un bivouac sous les fenêtres du siège de l'association des maires de stations de sports d'hiver, boulevard Haussmann à Paris, pour protester contre cette attaque envers l'intégrité du Parc national de la Vanoise. C'est Patrick Bérhault qui mène le bal.

Le surlendemain, 23 avril 89, près de quatre cents randonneurs à ski enfoncent le clou en montant sur le glacier former une chaîne humaine dessinant un gigantesque "NON" ! Cette manifestation, organisée par Mountain Wilderness, reçoit le soutien du CAF,

Lors de l'été 2002, la SETAM (Société d'Exploitation des Téléphériques Tarentaise-Maurienne), en accord avec le Parc national de la Vanoise, démonte les infrastructures abandonnées sur le glacier. Les 2 gares de téléski, un pylône de compression, 7 socles, 2 contrepoids, situés sur le rognon rocheux à 3025 m d'altitude, en bordure est du glacier de Chavière, ainsi que les équipements situés à 3270m d'altitude, sous l'arête sud du Mont Gébroulaz, ont tous été enlevés.

Cette initiative prouve que la réversibilité des équipements n'est pas qu'une utopie. Un immense sentiment de satisfaction pour Mountain Wilderness !

Pour l'historique complet, voir le site Internet de MW France, pages " Installations obsolètes ". ■

.../... Tête, celui là est parti, enfin, mais combien d'autres sont encore là, cicatrices d'un paysage attaqué depuis tant d'années.

Ainsi, le recensement mené par l'association au cours des années 2001 et 2002, avec l'aide de nombreux organismes et de nos adhérents, révèle une quantité impressionnante de ces installations, présentes jusque dans les espaces protégés.

Un peu partout le paysage est atteint et la situation ne fera qu'empirer dans toutes les montagnes françaises si, aujourd'hui, n'apparaît pas une réelle volonté politique d'agir. Les infrastructures touristiques liées à l'industrie du ski, notamment à basse altitude, sont les plus concernées du fait d'un réchauffement climatique qui n'est plus contesté aujourd'hui : stations, dispositifs de lutte contre les avalanches, sans oublier les canons à neige dont l'installation se propage actuellement. Mais on peut aussi penser aux via ferrata (de plus en plus nombreuses, sans que l'on sache si cette "mode" durera) ou aux antennes de téléphonie, menacées par le développement du téléphone satellite.

Des exemples positifs, bien trop rares encore existent pourtant. La Région de Trente dans les Dolomites italiennes a ainsi retrouvé sa beauté grâce à l'action conjointe de Mountain Wilderness Italie et de la CIPRA :

plus de 40 aménagements abandonnés ont été démontés par la Province autonome qui a édicté une réglementation à ce sujet. Les aménageurs sont désormais obligés de démonter les infrastructures en fin de vie.

La volonté de Mountain Wilderness est aujourd'hui de faire prendre conscience de l'intérêt général d'une restauration de nos paysages montagnards. Concrètement cela se matérialise en deux objectifs :

- démanteler ou réhabiliter les ruines actuelles avec une réelle participation des sociétés d'aménagements et des pouvoirs publics qui ont autorisé et favorisé leur mise en place ; et parallèlement soutenir les gestionnaires des espaces protégés et les associations qui entreprennent des opérations de re-naturalisation ;

- parvenir à la prise en compte dès l'installation d'une infrastructure, de son devenir en fin d'exploitation ; et enfin, appliquer dorénavant des méthodes d'aménagements réversibles compatibles avec le milieu.

La réhabilitation complète et définitive de nos paysages est bien l'affaire de tous.

Un dossier "consensuel" ?

La campagne menée par Mountain Wilderness sur les installations obsolètes a révélé un relatif consensus, personne ne pouvant nier l'importance et l'intérêt de

.../...

Le CPIE traque les installations obsolètes

CPIE Haute-Durance



Ancienne infrastructure de treuillage dans le Briançonnais - © CPIE Haute-Durance

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute-Durance, association au service du développement local, est intervenu à plusieurs reprises dès 1994 sur des chantiers de nettoyage des sites pollués par des matériaux datant du dernier conflit mondial. Un inventaire avait permis de cibler les sites prioritaires sur lesquels devaient être menées des actions de nettoyage.

Au cours de l'année 2001, le CPIE s'est proposé comme partenaire, au vu de son expérience et de sa bonne connaissance du terrain, pour relayer l'action engagée par Mountain Wilderness dans le cadre du programme "Installations obsolètes, nettoyons nos paysages montagnards". La DIREN PACA a subventionné

l'action et plusieurs partenaires techniques (Armée, associations ...) ont été mobilisés pour une étude réalisée en 2002. Ce travail a permis de recenser précisément les principales installations obsolètes militaires sur le territoire du Briançonnais tout en établissant, pour chacune d'entre elles, une fiche descriptive (localisation, nature des vestiges, superficie, quantités ...).

La difficulté majeure d'une telle étude était d'avoir une connaissance précise du terrain afin de fournir le recensement le plus pertinent possible, ce que l'ancrage territorial du CPIE et la mobilisation de ses partenaires ont permis de faire.

Ainsi, une soixantaine de sites sont à l'heure actuelle répertoriés, une vingtaine ont fait l'objet d'une prospection détaillée, l'historique des installations a également été retracé.

L'objectif est maintenant de mettre en place une expertise des sites afin de déterminer les actions à mettre en place : nettoyage, préservation du patrimoine architectural et/ou historique, valorisation pédagogique. Des partenariats sont à conforter et à construire, notamment avec les collectivités, les associations travaillant sur le patrimoine fortifié militaire, voire même avec l'Italie puisque bon nombre de sites se situent sur des lignes de crêtes franco-italiennes. Le CPIE souhaite également organiser, lors d'une journée au printemps 2003, une manifestation sur le thème des installations obsolètes, plus particulièrement autour du chantier de nettoyage d'un site où ont été recensés de nombreux barbelés. Cela pourrait devenir une expérience pilote en termes de coordination des différents acteurs locaux concernés par cette problématique. ■

Quelques points noirs effacés ou à effacer



Nettoyage dans le Mercantour
© Antoine van Limburg

Mountain Wilderness a donné l'exemple en agissant sur le terrain :

- Installations touristiques : **les 15 et 16 septembre 2001**

Parc National de la Vanoise, Col Sommeiller (Bramans, 73 et Bardonecchia en Italie), 3 000 m. Une cinquantaine de bénévoles motivés et extrêmement efficaces, venant de toutes les Alpes françaises et d'Italie ont trié et rassemblé tous les matériels et déchets traitables par des moyens manuels et à dos d'homme, des abords

du glacier et du col Sommeiller. Cette opération menée avec le Parc national de la Vanoise et les communes de Bramans et Bardonecchia a permis de nettoyer le site encore ruiniforme du col où l'on trouve versant italien un ancien hôtel-refuge, et versant français deux téléskis abandonnés.

- Installations militaires : **du 24 au 26 août 2002**

Parc National du Mercantour, Vésubie (06)

Une vingtaine de personnes a répondu à l'appel conjoint du Parc national du Mercantour et de Mountain Wilderness afin de nettoyer de leurs déchets quatre points noirs paysagers dans le secteur de la Vésubie.

Trois jours bien remplis ont été nécessaires aux béné-

voles et aux agents du Parc pour enlever près de quatre tonnes de déchets, les sites du pas de la Fous, la baisse du Basto, les abords du refuge CAF de Nice et le vallon des Graus dans la commune de Belvédère (06).

Ces sites, hormis les abords du refuge CAF où il s'agissait de déchets provenant d'aménagements successifs liés au fonctionnement du refuge, ont été nettoyés des barbelés, piquets d'arrimage, abris en tôle, etc... laissés sur place depuis la seconde guerre mondiale par les militaires italiens ou français.

- Installations touristiques : restes de chantiers des abords du Pic du Midi de Bigorre : **6 octobre 2002** (voir l'article consacré à ce sujet).

Membre d'une entreprise ou d'une collectivité, vous êtes prêt à nous aider, notamment financièrement, dans le but de poursuivre nos actions dans ce domaine. Bon marcheur, vous souhaitez être actif en relevant vous aussi vos manches. Alors contactez-nous pour en savoir plus sur nos deux prochains rendez-vous

- **Week-end du 12 au 14 juillet 2003** : installations militaires dans le Parc National du Mercantour, Valdeblore, vallon des Mollières (06).

Fort du succès de l'opération précédente, le secteur Vésubie souhaite poursuivre et propose une nouvelle action de nettoyage (barbelés et piquets en ferraille, ainsi que divers déchets militaires). Le Parc national du Mercantour, qui s'étire le long de la frontière franco-italienne, est effectivement jonché d'installations militaires abandonnées. Le Parc s'emploie à les nettoyer depuis plusieurs années déjà : il reste des chantiers en perspective ! Inscription auprès du Parc.

- **Été 2003, date à préciser** : installations agricoles

Parc national des Ecrins (qui fête ses 30 ans cette année) : nettoyage du secteur d'Entraigues (38) avec Mountain Wilderness et AlpiRando, partenaire "communication" de ce projet. On vous proposera 6 sites répartis de 500 à 1000 m au dessus du village d'Entraigues, point de rassemblement de cette vaste opération sur une ou deux journées, selon votre motivation. Une opération que nous avons choisi de mener dans le Parc des Ecrins, partenaire actif de Mountain Wilderness depuis le lancement de notre projet "Installations obsolètes" !

- **Mai ou Septembre 2003** : Chartreuse, Chamechaude Enlèvement des câbles installés au début des années 70 dans le cadre d'un programme de recherche sur les paravalanches. Découpe et descente des deux câbles aujourd'hui à terre du sommet jusqu'en haut des pistes. En collaboration avec la commune du Sappey, le Cemagref, et le Parc naturel régional de Chartreuse Le programme est en cours de préparation, les inscriptions se font auprès de Mountain Wilderness. ■

Le Moucherotte de plus en plus propre

Installation obsolète emblématique car très visible depuis le cœur même de Grenoble, les ruines qui déparaient depuis de nombreuses années le sommet du Moucherotte, dans le Vercors, ont été démontées en 2001 par le Conseil général de l'Isère (voir bulletin MW n°50). Restait sur pied un pylône (le propriétaire de cette parcelle en est amoureux...), et surtout la gare de départ du téléphérique à St Nizier. Plusieurs projets de réhabilitation ont été entendus (accueil des touristes, caserne de pompier...), sans que l'on ait avancé vraiment. Une photo de cette

gare, prise par Antoine Van Limburg, a été abondamment commentée par les visiteurs de notre exposition à Naturissima et à Autrans, les visiteurs étant persuadés que tout avait été démonté. Hasard ou coïncidence, la Commune a rasé cette gare dans les premiers jours de 2003. Nous félicitons la commune de cette heureuse initiative qui, nous l'espérons, sera suivie d'autres projets de nettoyage. Tremplin des jeux olympiques, rampes d'éclairage des 3 pucelles, téléskis abandonnés au village... la commune a l'embaras du choix. ■



Démontage de la gare de St Nizier
© V. Neirinck

.../...

"nettoyer le paysage montagnard". Le magazine "Aménagement et Montagne" titrait ainsi en décembre 2001 : "Du ménage dans les alpages, enfin une action de MW qui donne satisfaction à tous les acteurs de la montagne !".

Plus d'une cinquantaine d'articles et d'interview ont été publiés ou diffusés au niveau national (tous les magazines de montagne, Maires de France, Politis, Le Figaro, Libération, L'Humanité, la revue du Syndicat des guides de montagne, le mensuel de l'ANEM, France 3, Radio France, RTL 2...), sans compter la presse locale (Dauphiné Libéré, Dépêche du Midi, Nice Matin, L'indépendant de Carcassonne...) et étrangère (Italie, Espagne, Suisse). Même le Délégué général du Syndicat National des Téléphériques de France applaudit publiquement cette action en soulignant qu'il est l'un des auteurs à l'origine de l'article 12 du Protocole "Tourisme" de la Convention Alpine qui stipule que "Les nouvelles autorisations d'exploitation seront assujetties au démontage et à l'enlèvement des remontées mécaniques hors d'usage et à la renaturalisation des surfaces inutilisées".

Les soutiens financiers essentiels, reçus tout au long de cette campagne témoignent également du consensus autour de ce problème. Les Parcs Nationaux des Ecrins, de la Vanoise, du Mercantour, le Ministère de

l'Environnement en 2001 puis de l'Ecologie et du Tourisme en 2002, les nombreux autres partenaires dont la Direction régionale de l'environnement (DIREN) et la Région Rhône-Alpes, nous ont soutenu financièrement pour mener à bien notre recensement, réaliser notre étude, et mener des actions de sensibilisation du public. Cette campagne a également reçu les labels de l'Année internationale des montagnes, de l'Année internationale de l'écotourisme, et "Merci dit la planète" du Ministère de l'Environnement.

Le nombre d'acteurs ayant consacré du temps à ce dossier constitue également un signe positif : gestionnaires des espaces protégés, CPIE Haute-Durance, DATAR, DIREN PACA, DDE 74, professeurs d'université, commune de Bramans et communauté de communes "Haute-Maurienne Vanoise", Syndicat de gestion du massif de Sainte-Victoire, Syndicat Intersyndical pour l'aménagement du Mont-Lozère, Paysages de France, FRAPNA et bien d'autres.

Du Discours à l'action

Mais ce succès n'est pas tombé du ciel : il a fallu se battre pour que la prise de conscience d'un phénomène dont personne n'avait une vision globale, apparaisse. Le travail reste d'ailleurs à poursuivre. Même si de nombreux acteurs publics nous ont soutenu ou suivi dans cette démarche, les communes ou les collectivités

locales sollicitées n'ont que rarement répondu. Difficulté d'appréciation, refus de se rendre à l'évidence, certains propos ont été éloquentes.

Ainsi, nous avons pu entendre qu'il ne s'agit que de quelques cas isolés, surtout dans les espaces protégés, que ce dossier ne concerne en rien l'activité touristique, que ces installations ne sont qu'un détail dans le paysage, que les aides pour des démantèlements "doivent logiquement être assumées par les maîtres d'ouvrage successifs, qui ont en général les capacités financières nécessaires, et non pas, même indirectement au travers d'une subvention, par le Conseil général, c'est-à-dire par le contribuable". Ainsi nous répondait un département, suite à une demande de soutien pour travailler sur une friche touristique

.../...



Au col de Sencours - © Serge Dulout

"Installations Obsolètes" s'exporte dans les Pyrénées

Le 6 octobre dernier, une quinzaine de bénévoles de Mountain Wilderness, sous la conduite du délégué départemental

Serge Dulout, a nettoyé les abords du col de Sencours, dans les Hautes-Pyrénées.

Ce nettoyage a une valeur toute symbolique, le col de Sencours étant tout proche du Pic du Midi, et la majorité des déchets enlevés, dont certains très anciens, sont situés en bordure de la piste d'accès au pied de l'Observatoire.

Cette opération a permis de nous faire connaître et de nous adresser aux responsables locaux pour rechercher les moyens de remettre en état les lieux ; dans un

courrier électronique et dans une interview à La Dépêche du Midi, Daniel Soucaze, le directeur technique du Syndicat mixte pour la valorisation du pic du Midi, a apporté son soutien à l'action entreprise par l'association, tout en reconnaissant "qu'il est parfois difficile de faire comprendre aux entreprises qu'il faut respecter le milieu naturel". "A 3000 m d'altitude, la difficulté, c'est l'évacuation des déchets. Il est souvent jugé plus simple de laisser les choses sur place", ajoute-t-il. Il estime néanmoins que les mentalités commencent à changer. Un essai réussi de plus ; reste maintenant à finir le nettoyage des abords du Pic... Et il y a encore du boulot !

L'Armée en renfort à Barèges !

En marge de notre campagne, notons avec satisfaction qu'à quelques kilomètres du Col de Sencours, dans la commune de Barèges, le 31ème Régiment du génie de Montauban vient de faire tomber deux bâtiments impressionnants, abandonnés depuis 1970. Cette première phase de réhabilitation du vallon de la Glère répond au premier objectif de réduction de l'impact paysager, une seconde sera nécessaire pour le nettoyage. Impliquée depuis le début dans ce projet, Mountain Wilderness vous tiendra informés des suites. VN. ■



Sainte-Victoire, l'un des sites bientôt nettoyé - © A. Dautrey

.../...

abandonnée depuis plus de 15 ans. Ne faut-il pas rappeler que les maîtres d'ouvrage, parfois, ont disparu ? Il ne faut pas perdre de vue non plus que la plupart des aménagements, aujourd'hui abandonnés, ont été installés, et parfois même entretenus malgré leur déficit chronique, avec l'accord des collectivités territoriales, parfois grâce aux aides financières publiques. L'alibi ou le discours récurrent des élus, portant sur la nécessité essentielle d'aménager afin de donner la possibilité à la

population de rester au pays, sans cesse mis en avant, laisse des traces que l'on se plaît parfois à taire. Par ailleurs, ce volontarisme, pas toujours inspiré, explique les cas d'infrastructures qui n'ont fonctionné qu'une ou deux saisons, voire jamais ! Ici, un changement d'attitude est bel et bien nécessaire.

Même si nous avons pu répertorier plus de 10 sites nettoyés au cours de notre recensement durant l'année 2002 (sur 240 répertoriés dans notre étude), il faudrait, à ce rythme, plus de 20 ans pour rendre un visage digne à la montagne française. Il est donc essentiel que dès maintenant un énorme effort soit effectué par la société

dans son ensemble et les aménageurs en particulier : les sociétés d'exploitations de remontées, EDF, l'Autorité Militaire notamment.

En effet, il ne faudra pas se reposer, ni sur Mountain Wilderness et les nombreuses autres associations, ni sur les gestionnaires des espaces protégés dont ce n'est pas la tâche essentielle, pour être "les éboueurs de la montagne". Même un soutien conséquent ne pourrait détourner à ce point de leurs responsabilités les aménageurs et les pouvoirs publics.

C'est donc maintenant l'avenir qui nous dira s'il y a vraiment consensus sur ce sujet.

Nous souhaitons que notre travail incite les acteurs locaux et nationaux à réagir et traiter le problème dans une diversité d'approche : réhabilitation et valorisation de ce qui entre dans notre patrimoine culturel, conversion intelligente, ou simple démontage pour les nombreuses ruines qui donnent aux habitants et aux visiteurs de tous horizons, une image déplorable de notre relation à la montagne. ■



Treuil du câble de la Grande Blache © Joël Tressol



Notre stand à Limonest - © MW

Un projet de revalorisation des câbles à foin

Les câbles à foin sont apparus dans diverses vallées, notamment en Ubaye, à la fin du 19ème siècle afin de faciliter les descentes de foin depuis les prairies fauchées en altitude, qui se faisaient alors à dos de mulet. Il s'agit d'une technologie simple, aujourd'hui abandonnée et qui permettrait pourtant, si elle était remise en fonctionnement, d'exploiter à nouveau le foin issu de ces très riches parcelles. Cette remise en valeur des savoirs du passé pourrait nous fournir un

outil utile, répondant à une logique de développement durable.

Un projet de réhabilitation et de valorisation est actuellement mené en Ubaye par l'association "Câbles porteurs en espace montagnard (ACPEM)". Un ouvrage a été édité en collaboration avec l'association Sabença de la Valeia, une exposition installée au Musée de Saint-Paul sur Ubaye, et un travail universitaire est en cours sur le sujet. CG. ■

Sensibiliser le public

La première restitution au public de notre projet a eu lieu le vendredi 18 octobre 2002 à Limonest (69) en collaboration avec l'association "Limonest autrement". Plus de 70 personnes ont assisté à cette soirée présentant un film sur le nettoyage mené avec le Parc national du Mercantour dans le secteur de la Haute-Vésubie et un diaporama donnant une idée globale des sites recensés tout au long de la campagne.

C'est grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes et de la Direction régionale de l'environnement que nous avons pu mettre en place cette soirée pour montrer au grand public l'ampleur du phénomène. Il est apparu, lors de cette intervention, comme dans le cas de celle de Naturissima ou du festival d'Autrans (voir la rubrique "Vie de l'association"), que le public est très sensible à ce sujet. Souvent, simplement car ils sont tombés, lors d'une randonnée, nez à nez avec une friche disgracieuse. Mais de là à penser qu'il y en avait tant d'autres en montagne...

Mais pourquoi rien n'est fait ? Voici une question qui revient à chaque fois, ou presque ! Plusieurs personnes ont adhéré à Mountain Wilderness depuis, et proposent leur concours pour faire bouger les choses, quitte à relever les manches ! Inutile de dire combien nous les remercions. ■

Contacts :
Joël Tressol (ACPEM)
12 lot. Champbeau
05300 Ribiers
tél : 04 92 62 23 68
joel.tressol@fressbee.fr
Sabença de la Valeia
BP 3 - 04400 Barcelonnette
tél/fax : 04 92 81 29 02
sabenca@wanadoo.fr



La politique de la montagne en France 1985-2002

Gilles Privat

2002, désignée par l'ONU comme Année internationale de la Montagne, aura été l'occasion, pour nos sénateurs, d'engager une réflexion sur "les perspectives d'avenir de la politique de la montagne, mettant en avant les enjeux que représentent les massifs montagneux en matière de développement durable". "Dans un contexte européen et national qui a profondément évolué, il s'agit de mettre en perspective la loi montagne adoptée en 1985 ⁽¹⁾"

La mission, nommée présidée par Jacques Blanc, sénateur de la Lozère⁽²⁾, a été menée par le rapporteur, Jean-Paul Amoudry, sénateur de Haute-Savoie.

Un spectre de personnalités assez large a été entendu, allant des socio-professionnels aux scientifiques en passant par les politiques. Deux auditions avaient été réservées aux associations : la CIPRA et le CAF d'une part, (René Sournia et Pierre Bontemps), France Nature Environnement, la FRAPNA et MW d'autre part (Marc Maillet, membre du

conseil d'administration de France Nature Environnement, Eric Feraille, représentant du réseau Montagne de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), et moi-même, au titre de secrétaire général de Mountain Wilderness)⁽³⁾.

La mission a finalement rendu son rapport le 16 octobre. De ce rapport intitulé "L'avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé"⁽⁴⁾, on peut extraire 98 propositions.

On peut sourire de voir le Sénat, cette incarnation fossilisée de tous les archaïsmes politiques nationaux, parler, lui aussi, de "développement durable" et d' "environnement préservé". Mais on est plutôt inquiet quand on voit ressortir très vite, sous le fragile vernis de ce verbiage écologiquement correct, les vraies motivations des élus de la Haute Assemblée. Ils ont sans doute du mal à entendre, encore plus à comprendre, les demandes des citoyens et des banlieusards qui aspirent, comme toutes les enquêtes le montrent, à trouver en montagne un espace qui ne ressemblerait pas trop à ce qu'ils ont quitté pour y venir, un espace de ressourcement, de tranquillité et d'activités libres, conviviales et non-commerciales. Ces Français là, l'immense majorité, ne sont après tout pas ceux qui les élisent. Ceux qui les élisent, ce sont leurs collègues élus locaux, dont le discours dominant résonne, au contraire, très fort à leurs oreilles : assouplir les contraintes législatives et règle-

mentaires qui les empêchent de faire, *chez eux*, ce qu'ils ont envie d'y faire ; barrer la voie au harcèlement juridique des écologistes "qui veulent les empêcher de vivre".

On n'est donc guère surpris, connaissant de surcroît les priorités décentralisatrices de l'actuelle majorité, de trouver en tête des propositions **la décentralisation de la gestion des Parcs Nationaux**. Ceci ne laisse pas d'inquiéter, les collectivités territoriales qui en deviendraient délégataires étant nécessairement (c'est la contrepartie de la proximité) plus sensibles aux pressions locales des intérêts économiques en faveur de l'aménagement. L'Espace Mont-Blanc, que nous avons, lors de notre audition devant la commission, dénoncé comme une mascarade et un échec flagrant, se trouve élogieusement mentionné dans le rapport parmi les "*initiatives innovantes en matière de protection de l'environnement, qui s'inscrivent dans une logique de gestion locale participative*".

L'on n'est pas non plus surpris de retrouver, parmi les propositions, des suggestions d'assouplissement des nombreuses règles et procédures qui, pour horriblement bureaucratiques, lourdes et centralisatrices qu'elles fussent, constituaient tout de même un fragile rempart pour empêcher les propriétaires fonciers et les aménageurs de faire tout à fait n'importe quoi.

Une règle générale comme celle, issue de la loi de 1985, qui interdit de construire à moins de 300 m des rives d'un lac de montagne, ou bien celle qui impose **l'urbanisation en continuité**, conduit inévitablement à des difficultés par son application uniforme, qui ne peut pas tenir compte de multiples cas particuliers très différents. Les chauffards qui dénoncent les limitations de vitesse sur les routes, elles aussi arbitraires et uniformes, ne disent pas autre chose : la route est droite, je conduis bien, il n'y a personne, c'est à moi seul de juger à quelle vitesse je peux aller. Peut-on, comme les sénateurs le préconisent, laisser aussi chaque élu juger lui-même si le chalet qu'il veut laisser construire au bord de ce lac, ou dans cette zone encore inhabitée, sera bien intégré au paysage. Toute personne dépassant une limitation de vitesse ne tuera pas quelqu'un, mais on peut malheureusement craindre que la majorité des constructions résultant de ces assouplissements des règles d'urbanisme en montagne dégradera et banalisera le paysage qui constitue le capital le plus précieux de la montagne, sa seule richesse durable. Contre le risque de cette destruction irréversible, il vaut sans doute mieux accepter la



(1) <http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UPECW.htm>

(2) qui n'a été présent qu'à une ou deux des nombreuses auditions menées par la commission...

(3) les enregistrements intégraux en vidéo peuvent être vus et écoutés sur :

<http://www.senat.fr/evenement/montagne.html#auditions> ; il est intéressant de se rendre compte de ce que sont ces auditions, même si elles peuvent paraître bien rituelles et convenues. Quand ils ont lieu entre politiques, les débats qui suivent les auditions prennent vite une tournure "café du commerce" assez affligeante par le faible niveau de réflexion et d'information qu'ils trahissent chez nos élus.

(4) http://www.senat.fr/rap/r02-015-1/r02-015-1_mono.html



contrainte de règles générales qui bloqueront ou retarderont peut-être à tort quelques projets inoffensifs, mais en arrêteront beaucoup plus de dommageables.

L'urbanisme "ordinaire", s'il est plus diffus, ne doit pas cacher le problème des gros aménagements, **les fameuses UTN** (unités touristiques nouvelles), dont les projets ressortent après les hivers bien enneigés comme les champignons après la pluie. Là encore, les propositions du Sénat peuvent laisser craindre le pire, dans la même philosophie d'assouplissement généralisé des procédures.

En dépit de sa lourdeur, la procédure UTN permettait, en faisant appel à des expertises contradictoires, de filtrer ou amender un minimum les projets les plus irréalistes, et par là d'éviter le surendettement des communes. Elle a

permis de limiter quelque peu les atteintes à l'environnement, même si les mesures compensatoires prévues ont rarement été appliquées.

La simple rationalité économique imposerait aujourd'hui, en dehors même de toute considération environnementale, et certainement de manière plus impérieuse encore en période de récession, la remise en question

de la majorité de ces projets : l'offre pour le ski mécanisé étant, en France, très supérieure à la demande, qui a cessé de croître. Si les stations peuvent encore aujourd'hui investir, c'est sur l'aspect qualitatif (insertion paysagère, meilleure convivialité, réhabilitation du bâti dégradé) qu'il faut impérativement orienter en priorité ces capacités d'investissement limitées par la récession.

Les solutions préconisées pour relancer **le tourisme en montagne** pêchent par le même manque d'imagination, la même incapacité à sortir des modèles du passé. La solution est-elle, comme le préconisent les sénateurs, de "relancer les classes de neige", pour faire croître à nouveau cette demande ? Il est certes troublant de constater que la montagne serait, d'après certaines enquêtes, au dernier rang des destinations touristiques en France. Mais sa fréquentation en été reste plus importante que celle de l'hiver, et l'on peut souhaiter que les enfants des plaines connaissent autre chose de la montagne que les stations de ski alpin, ces métastases banlieusardes dans lesquelles on voudrait les confiner. La montagne sera préservée si le plus grand nombre peut apprendre à l'aimer, telle qu'en elle-même, au travers de l'incroyable diversité des activités qu'elle offre naturellement, en toutes saisons. La réduction de ces activités à un plus petit commun dénominateur qui serait le ski de piste est la chose la plus affligeante qui soit.

On peut donc proposer de relancer les classes de découverte de la montagne en toutes saisons, en privilégiant pour cela les régions délaissées par le tourisme clas-

sique, plutôt que les stations de ski.

Les activités de découverte en pleine nature ne sont pas réservées, comme le pensent peut-être nos sénateurs, à l'élite sportive et aux "cascadeurs". Oui, ce dernier terme figure noir sur blanc dans une de leurs propositions⁽⁵⁾, et on peut supposer qu'il ne se réfère pas, sous leur plume, aux pratiquants de la cascade de glace, activité dont ils doivent ignorer jusqu'à l'existence... Plus cruellement, il révèle autre chose : la seule représentation que ces vénérables élus (de la montagne) aient de l'alpinisme et des activités sportives de la montagne leur vient apparemment de films hollywoodiens à grand spectacle, où l'on voit encore des alpinistes, représentants d'une étrange espèce disparue, mais joués par des cascadeurs...

Nous pensons que la législation actuelle ne nécessitait pas une révision de fond, et certainement pas dans le sens préconisé par les sénateurs. La loi montagne a permis de préserver un minimum les grands équilibres dans les régions de montagne. Elle peut avoir besoin de réactualisations de détails par rapport à tout ce qui a pu objectivement changer depuis 1985, sans pour autant que ceci serve de prétexte à la mise en œuvre d'un programme de "revanche anti-écologie" sous le couvert de la décentralisation.

Contre la montagne banlieusée, la montagne parc d'attraction, la montagne packagée et sécurisée, voici une 99^{ème} proposition, la nôtre :

"Promouvoir la wilderness de montagne comme un espace de liberté pour tous dans le respect des autres, un espace d'apprentissage de l'autonomie individuelle dans la responsabilité, un espace de convivialité, un espace ouvert à tous, préservé de la marchandisation".

Et cette autre, la 100^{ème}, sans laquelle la précédente serait privée de ses fondements, de même que la haute montagne ne peut exister sans la moyenne montagne :

"Promouvoir les régions de montagne comme des espaces d'innovation et d'expérimentation culturelle, qui ne cherchent pas à reproduire les modèles de la banlieue et de la ville, des espaces attractifs où de nouvelles populations puissent avoir envie de venir habiter pour trouver un autre mode d'existence, pour y vivre d'activités qui ne se limitent pas nécessairement au tourisme et à l'agriculture".

A rebours de la prose sénatoriale, ces "propositions" seraient certes un peu difficile à traduire dans une loi... Mais il s'agit bien de grandes orientations, de visions et c'est peut être cela qui manque le plus à la politique de la montagne, si elle doit encore avoir un sens.

Moutain Wilderness fera son possible, dans les mois qui viennent, pour influencer sur le travail législatif qui devrait suivre les propositions du Sénat. L'enjeu, on le comprendra facilement, est considérable pour l'avenir de la montagne en France. ■

Nous pensons que la législation actuelle ne nécessitait pas une révision de fond, et certainement pas dans le sens préconisé par les sénateurs.

(5) proposition n°32 : "promouvoir une image plus douce et plus accessible du tourisme de montagne qui ne se limite pas à l'élite sportive et aux cascadeurs".



Y aura t-il de la neige à Noël ?

Le Conseil général de l'Isère lance une réflexion innovante

Vincent Neirinck

A Chambéry, le vendredi 1er février 2002, l'Année internationale des Montagnes était officiellement lancée en France. Lors de la conférence de presse inaugurale, Yves Cochet, alors Ministre de l'Environnement, a insisté à plusieurs reprises sur l'importance et l'intérêt de l'opération "Installations obsolètes" de Mountain Wilderness, en cette période où le réchauffement climatique montre ses effets sur les stations de moyenne altitude. Il a également souligné qu'il était temps de s'interroger sur l'équipement de la montagne pour le ski, et qu'actuellement, "on ne pouvait plus construire n'importe quoi". D'autant que, ravissant ainsi la place à 2001, 2002 s'est révélé être la deuxième année la plus chaude —après 1998— depuis le début des mesures, à la fin du XIXème siècle. Mais plus inquiétant : les quinze années les plus chaudes sont toutes postérieures à 1980 ! Changement climatique du à l'homme, cycle normal, la faute à El Niño ? La question n'est plus là !

Une deuxième étude, prospective celle-là, a été lancée depuis, pour explorer des solutions au manque de neige chronique. Résultat des courses fin avril.

Sans attendre, certaines stations ont commencé à désarmer : deux téléskis vont être démontés à Gresse-en-Vercors, Lans-en-Vercors a fermé le bas de la station, ne conservant que le stade de neige, la commune de Château-Bernard a démonté le télésiège du col de l'Arzelier, Prapoutel réfléchit à une réduction de son domaine skiable, pour mieux la mettre en phase avec la demande de sa clientèle journalière...

La question se pose aussi dans les Hautes-Alpes. Ceillac à déjà commencé à diminuer son offre de remontées mécaniques, en adéquation avec son image de station-village. Le Conseil général s'interroge également sur l'avenir de certains équipements. En Autriche, les stations du Dobratsch viennent de tout miser sur le tourisme alternatif, en démantelant complètement leur parcs de remontées mécaniques. L'Etat aide financièrement à la reconversion ; un parc naturel vient d'être créé. Le projet n'est pas complètement défini, la réflexion coure encore, mais les vaisseaux sont brûlés.

Diversification, tel semble être le maître mot de ce futur en passe de se définir, même si les contours en sont encore un peu flous. L'étude commandée par le Conseil général de l'Isère vise à les préciser, à proposer des solutions, qui devront probablement être adaptées au cas par cas : on imagine mal préconiser à chaque commune de moyenne montagne de l'Isère de s'équiper de sa via ferrata, de son golf, de sa piste de luge d'été et de son parcours "acrobranche" ! Et il y a fort à parier que l'accent sera particulièrement mis sur les notions d'accueil et de qualité.

Les communes seront libres ensuite de suivre ou non ces conseils : mais qu'elles n'attendent plus du Conseil général qu'il comble systématiquement les déficits liés au manque de neige.

Pour toutes ces stations de moyenne montagne, l'avenir passera sans doute par la mise en commun des énergies et des idées, plus que par la concurrence. Des expériences telles que celles mises en place par la CIPRA avec le réseau de communes "Alliance dans les Alpes", par MW Suisse, CIPRA et le CAS avec Modellregion Göschenen, trouvent ici tout leur sens. Sans oublier l'opération visionnaire de MW France, qui avec ses contrats "La montagne à vivre", ouvrirait la voie à ce type de réflexion il y a plus de 10 ans déjà... ■

Cette prise de conscience, le Conseil général de l'Isère est en train d'essayer de la traduire dans les faits. Car le Conseil général se lasse de subventionner à tout va et au coup par coup les petites stations quasiment tous les hivers (plus de 8 millions de francs l'année dernière) ; l'effort financier du Département se portera désormais sur le long terme, en visant au "développement durable" de ces petites communes. Il y va de leur survie. Le Vice-président du Conseil général, Gérard Arnaud, notamment en charge de la montagne, en est persuadé : à ces altitudes, et vu le manque récurrent de neige, on ne peut plus se permettre de raisonner uniquement en terme de ski ; il faut diversifier.

Une "étude diagnostic sur les stations de moyenne altitude de l'Isère" a donc été réalisée l'année dernière. Le rapport en deux tomes qui a été remis l'été dernier aux élus du département est inquiétant. Les mesures effectuées par le Centre d'étude de la neige depuis la fin de la seconde guerre mondiale au col de Porte, dans le massif de la Chartreuse, montre une augmentation de la température de deux degrés sur la période, et une diminution de 50 % de l'épaisseur du manteau neigeux... Et le col de Porte est un site plutôt bien enneigé !

En Isère, comme en montagne d'une manière générale, les paysages offrent d'autres atouts que ceux du ski.
photos V. Neirinck



La fièvre aménageuse frappe aussi les Pyrénées

Serge Dulout



Dépliant publicitaire de la Confédération pyrénéenne du tourisme

La folie des nouveaux aménagements, canons à neige et extensions de stations de ski sévit aussi dans les Pyrénées. Certes, comparé aux Alpes, cela peut paraître anodin, mais à l'échelle de notre massif, ce ne l'est plus.

La station de Luz-Ardiden vient de créer une nouvelle piste dans un cirque rocheux ainsi qu'une autre, en crête, à plus de 2000 m d'altitude. La première laissera une belle cicatrice, quant à la seconde, qui coupe un sentier de randonnée, elle a dû être équipée de canons pour pallier l'absence de neige au col !

La station de St Lary vient d'aménager un vallon vierge de tout équipement, et ce pour la pratique du "ski sauvage" ! Piau-Engaly s'apprête à équiper une pente vierge au dessus d'un vallon très emprunté par les raquetteurs et les randonneurs en été. La Mongie et Barèges restructurent leur domaine avec des projets d'extension, notamment vers le Pic du Midi de Bigorre. Seule Cauterets se tient pour l'instant tranquille... au bord de la faillite ! Enfin, dans les Pyrénées Atlantiques on ne cache pas les grandes ambitions : agrandissement du domaine de moitié, croissance minimale de 30 % de la fréquentation et du chiffre d'affaires à Gourette ; projets d'extensions de pistes de fond et de circuits raquettes à Issarbe et La Pierre St Martin.

Bref, la fuite en avant est totale et, comme dans la plupart des cas, les fonds sont publics, le principe de précaution ne joue pas. L'enneigement est pourtant toujours aussi aléatoire malgré le développement massif des parcs de canons à neige. Des chutes de neige très importantes début décembre 2002, ont laissé espérer une saison exceptionnelle. Mais le vent du sud a vite fait de remettre les choses à leur juste place. De plus, la clientèle n'augmente plus depuis longtemps et les

stations doivent donc se livrer une concurrence effrénée qui ne fait que les fragiliser, les plaçant, pour la plupart, en déficit chronique.

On pourrait penser dans ces conditions qu'un souci de diversification, de développement d'autres produits pour l'hiver, de promotion de la saison estivale, soit à l'ordre du jour. Il n'en est rien ! On continue donc à massacrer la wilderness toujours plus loin et plus haut. Que faire face à de tels intérêts ? Les protestations ne dérangent pas beaucoup les décideurs qui considèrent souvent les associations comme des irresponsables. Les commissions UTN (Unité touristique nouvelle) ne sont depuis longtemps que des cache-sexes écologiques et démocratiques pour les aménageurs obsessionnels. A-t-on déjà vu une UTN remise en cause ?

La solution serait peut-être de les attaquer sur leur propre terrain : l'image. Ici, ils jouent encore largement du slogan "Pyrénées, frontière sauvage" et abusent de la communication pro-environnementale. Pourquoi ne les prendrions-nous pas au mot ? Créons, selon nos propres critères, un label "environnement" pour les stations de ski, à l'image de ce que fait la Surfrider foundation avec ses pavillons noirs pour les stations balnéaires. Cela a bien fait bouger certains élus, alors pourquoi pas nous ? De nombreux critères peuvent être avancés en ce qui concerne le paysage, l'eau, l'énergie, les déchets... un projet à remettre en route après la campagne "La montagne à vivre" initiée par Mountain Wilderness à la fin des années 80. ■

Euromontana pour une agriculture de qualité

L'agriculture de montagne, caractérisée par de forts handicaps naturels, est un réservoir de diversité pour l'alimentation en Europe, mais aussi le garant d'un développement durable tant sa multifonctionnalité est évidente. Afin de consolider ces atouts, l'association européenne des régions de montagne Euromontana, avec le soutien de l'Union européenne, lance un programme visant à "fournir une base de données stratégiques et techniques aux différents

acteurs de l'agriculture de montagne pour le développement de filières de qualité". La qualité semble effectivement être un atout incontestable pour la survie de l'agriculture en montagne.

Le programme initié par Euromontana s'attachera donc à faire la promotion de ces productions de qualité, auprès des professionnels comme du grand public. L'ambition est de parvenir, fin 2004, à la constitution d'une base de

données sur les caractéristiques des produits, l'organisation des filières, les contrôles, les attentes des consommateurs, les législations nationales ou européennes... BR. ■

Plus d'informations :
www.euromontana.org
 Adresse électronique :
quality.euromontana@skynet.be



Rêve d'Aigle

Bernard Parent

Bernard Parent, adhérent à Mountain Wilderness, nous parle de l'Aigle. Le plus haut refuge des Ecrins fait rêver à n'en pas douter. Pourtant si les projets de réaménagement et mise aux normes sont aujourd'hui gelés, le pire est peut-être à craindre. Freddy Balestro, administrateur, fait le point sur les attentes de Mountain Wilderness.

La nuit était noire, et le vent secouait rudement la tôle du toit, le bois, la porte du refuge de l'Aigle. Seul dans la cabane, roulé dans les couvertures, je balançais entre veille et sommeil...

Tantôt je rêvais, songeant à ceux que la cabane avait abrités avant moi, à ceux qu'elle abriterait après moi, à ce lien mystérieux que tissent les choses simples comme ces vieilles planches qui me reliaient à eux, ceux d'hier et ceux de demain, transcendant ma brève existence dans cette montagne millénaire.

Tantôt j'étais en proie au cauchemar, j'halluciniais : là, sous mes yeux, la modernité transformait soudain "mon" refuge en Chalet-Hôtel à la mode, à la une des magazines, au pinacle

des itinéraires hardis pour hardis aventuriers en Gore-tex sillonnant le massif, du téléphérique-des-Glacières au *Derby-Meije-Free-Ride*, haut-lieu *top* fréquenté par le *must* des stations voisines...

Tantôt encore je délirais franchement : j'étais devenu tout à coup dirigeant d'une association de bienfaisance alpine, CAF, STD, GDA, FFME... MW ? et dans mon enthousiasme dirigiste, me venait tout à coup la passion dévorante de marquer mon temps, ou mon mandat, par quelque belle action, par quelque sauvetage propre à servir la cause de mes chères montagnes et à édifier l'esprit de ceux qui les fréquentent.

Et, dans mon délire, m'éblouissait soudain la vision prométhéenne de l'Aigle démonté en plein vol et converti en baraque à musée, quelque part tout en bas...

Et me venait aux oreilles la plainte de l'Aigle asservi, découpé, dépecé, enchaîné à jamais par la vertu de quelque Contrat Parc-Etat-Région à ne voler jamais plus que pour ceux qui lui feraient visite entre voiture et bus, entre bonne poire et joli fromage.

Finie la vie, fini le vent, fini le sens, finie la raison d'être, fini le refuge...

Car qu'est ce qu'un refuge, si l'on n'y monte àprement, si l'on ne s'y réfugie vraiment des vraies tempêtes d'en haut ?

Alors, m'éveillant, je me frottai les yeux : non, non, ce n'était qu'un cauchemar, il était bien là, mon abri de tôle et de bois.

Et je me rassurai : c'est vrai, quoi, de quel droit aurais-je pu disposer —moi le fugitif dirigeant d'une modeste association de protection montagnarde— de quel droit aurais-je pu décider l'expropriation sans appel d'un

élément aussi exceptionnel de ce patrimoine alpin qui ne m'appartient pas, que je voudrais tant défendre, que je voudrais léguer à mes descendants-en-alpinisme ?

Oui, de quel droit ?

Serait-ce au nom du sécuritarisme ambiant, qui veut qu'il n'y ait d'accueil qu'à l'abri des barrières de protection, de sommeil que dans des draps blancs et de refuges qu'aseptisés aux normes bruxelloises ?

Mais s'il faut sérieusement sacrifier à la sécurité, à l'aseptique et à la norme, que de belles choses à faire avant de mettre à terre un pauvre édifice irremplaçable.

Eh quoi, ne serais-je pas capable, moi le dirigeant de la montagne ensauvagée, d'inventer d'abord ici, demain ailleurs, l'aménagement minimum et discret qui permettra d'accueillir décemment à la brève saison les pratiquants du jour, sans leur faire perdre le goût de l'aventure, voire de l'austérité ?

Sécurité... sans pour autant céder aux séductions des tôles déployées au Sélé, du béton contre-plaqué à Félix-Faure ? ... Aux normes : et les déchets dans la rimaye des Cosmiques ? et le nougat glacé pharaonique des Conscrits ?... Aseptisés : et le tout à l'égout dans la neige aux Ecrins, au Goûter, au Promontoire, dans tous les torrents possible... voyez faire les Suisses, qui descendent proprement tout cela vers les épandages d'en bas en trois rotations de container discret, et sûrement aseptisé... sans perdre de vue la modestie de qui s'inscrit dans le paysage alpin : et quoi, La Chaumette, Adèle Planchard, les Chalances, les Bans, Vallonpierre... n'ont-ils pas intégré leur simple structure dans le paysage qui les enchasse ?

Et voilà que dans ma cabane secouée par le vent je me prenais à réfléchir fébrilement, à imaginer des plans, à guetter bientôt le jour, pour voir apparaître les visages heureux de ceux qui retrouveraient à leur tour mon refuge d'une nuit, pour avec eux partager des idées nouvelles, inventer au grand vent une nouvelle réponse aux besoins de ce jour, pour demain conduire une trace sans saccage entre la Meije et l'Homme, dessiner, éphémère et éternel, un chemin de respect. ■

Quel avenir pour le refuge de l'Aigle ?

Freddy Balestro

"Le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui"

Depuis déjà plusieurs années, le CAF de Briançon nous "informe" de ses projets concernant l'avenir du refuge de l'Aigle. Des articles sont parus dans les revues spécialisées, différentes personnes ont donné leurs avis et leurs idées, qui vont de la destruction pure et simple sans remplacement, jusqu'à la construction d'un grand refuge dont la capacité serait équivalente à celle du Promontoire. Mais il n'y a pas eu de véritable débat à propos du refuge de l'Aigle, et dans une approche plus globale, il n'y a pas eu non plus de débat sur les refuges d'altitude.

Quel rôle ces refuges d'altitude doivent-ils tenir dans notre société de consommation et de loisirs ?

Doivent-ils devenir des "refuges hôtels" afin de satisfaire une certaine clientèle française et étrangère ou, doivent-ils se contenter de fournir une "prestation de base" satisfaisante pour une pratique de la montagne où l'autonomie et l'aventure restent les ingrédients les plus importants pour l'alpiniste ?

Quel est l'impact sur l'environnement lié à une augmentation de la fréquentation d'un massif ? Un refuge d'altitude doit-il répondre à des critères de rentabilité ? ou à des critères de "service public" ? Le refuge doit-il adapter sa capacité à l'affluence de quelques week-ends d'été ou à la fréquentation moyenne, au risque de refuser des réservations ? Un refuge d'altitude doit-il répondre aux mêmes normes de construction qu'un refuge de moyenne montagne ? Quelles conditions de vie et de travail se doit-on d'offrir aux gardiens de ces refuges d'altitude ?

Cette liste de questions ne se veut pas exhaustive, mais c'est à partir de ces quelques points que Mountain

Wilderness peut donner sa position à propos du refuge de l'Aigle.

Le refuge de l'Aigle est un refuge d'altitude à part. Situé en zone centrale du Parc de Ecrins, c'est un refuge historique, mythique... Son avenir ne peut que s'appuyer sur son histoire.

Dans les thèses de Biella, en 1987, Mountain Wilderness écrivait à propos des refuges : "*Nous pensons que la construction et la capacité des refuges ne doivent pas être déterminées par la demande des utilisateurs potentiels, mais doivent dépendre du nombre de personnes que l'environnement naturel peut supporter sans perdre son sens. Refuges et bivouacs fixes ne devraient en aucun cas être situés le long des itinéraires de montée, ni à proximité des sommets, ni en aucun cas dans des emplacements qui puissent porter préjudice à la grandeur sauvage et à la valeur symbolique de l'environnement.*"

Mountain Wilderness pense que les choix qui seront fait pour l'avenir du refuge de l'Aigle doivent être en accord avec les thèses de Biella :

- l'augmentation de capacité du refuge doit restée limitée ;
- des solutions respectant l'environnement, pour le retraitement et l'évacuation des déchets doivent être étudiées.

Au delà de ces principes de base il nous paraît important :

- que les gardiens travaillent dans de bonnes conditions (cuisine, coin repos) ;
- que demeure l'accueil des alpinistes adeptes du hors sac.

Quant au bâti actuel, pour des raisons historiques évidentes, il semble important d'étudier la possibilité, avec des spécialistes indépendants, d'en conserver les principaux éléments. A partir de cette contrainte, et d'un cahier des charges précis, des architectes, à l'occasion d'un appel d'offre ou d'un concours, devraient pouvoir faire des propositions.

Mountain Wilderness est prêt à participer à un groupe de travail animé par le Club alpin français, propriétaire et gestionnaire du refuge, qui réunirait différentes parties, dont le Parc national, les représentants des utilisateurs, des gardiens, les professionnels de la montagne, les organismes financeurs, etc. Ceci dans le but de définir ce fameux cahier des charges sur lequel les architectes pourraient se pencher. Nous en reparlerons. ■



© Freddy Balestro

Pubs illégales

La publicité peinte à même la roche n'est pas chose rare en Inde. Immenses inscriptions souvent indélébiles, ces publicités constituent d'incontestables atteintes à l'environnement. A tel point que la Cour suprême indienne a récemment condamné à plusieurs dizaines de milliers d'euros d'amende les sociétés Pepsi et Coca-cola notamment,

pour des peintures réalisées dans le nord du pays, en Himalaya. Une prise de position attendue depuis longtemps par les écologistes et qui pourrait valoir jurisprudence pour les nombreux autres sites pollués. Les amendes seront regroupées dans un fonds spécial utilisé pour la restauration des rochers atteints. BR ■



Mountain Wilderness aux journées d'Ajaccio

François Labande

Nous étions quatre de MW à intervenir début octobre à Ajaccio dans le cadre des journées du film de montagne : Olivier Paulin, Patrick Bérhault, Kurt Diemberger et moi-même. Il nous est apparu intéressant, de retour de Corse, de dresser le bilan de cette semaine culturelle dans la capitale d'une île qui se définit elle-même comme "une montagne qui plonge dans la mer".



Les festivals du film de montagne ont tendance à se multiplier, mais Ajaccio marque sa différence : ce n'est pas un festival, ce sont des "journées", sans prix à la clé, avec une grande liberté de programmation. De l'Année internationale des montagnes, les organisateurs avaient retenu "l'importance du rôle social, économique, environnemental et patrimonial des différents massifs montagneux de la planète". Ils avaient aussi le souci de l'équilibre entre des sujets proprement insulaires et l'ouverture sur les montagnes du monde. Ils souhaitaient impliquer les acteurs institutionnels de l'île, faire participer les visiteurs fidèles de la montagne corse, et provoquer des échanges avec des alpinistes porteurs d'expériences, sinon de messages.

Remuer le petit monde des décideurs n'est pas chose facile. Les collectivités territoriales avaient donné label et subventions, mais le Parc naturel régional de Corse a brillé par son absence, notamment lors du débat sur la fréquentation le long du GR 20, ce que les initiateurs ont publiquement déploré. On pourra tout autant s'interroger sur la discrétion du CAF et de la FFME, alors que les Clubs alpins allemand et autrichien figurent au nombre des part-

naires officiels des journées d'Ajaccio. D'autres acteurs ont en revanche occupé la place avec beaucoup de bonheur, notamment les bergers de Corse.

Un grand débat sur le pastoralisme fut en effet le point d'orgue de ces journées. Corses, sardes, basques, andalous échangeaient leurs expériences. Une profession bien organisée et soutenue en Andalousie, ce qui permet d'avoir un bon revenu, ce qui ne semble pas être le cas en Corse, où "le pastoralisme se meurt faute de relèver alors que les produits sont reconnus". Les oreilles ont dû siffler chez nombre d'élus, accusés de manque de clairvoyance et de favoriser chasseurs et exploitants touristiques au détriment de l'élevage : "on expulse les bergers de la montagne pour occuper le terrain pour le tourisme, on en garde juste quelques-uns pour les cartes postales". Et les bergers d'appeler à se joindre au mouvement anti-mondialisation.

En marge des projections, l'exposition sur "la Corse des premiers alpinistes", conçue par Imtraud Hubatschek et Joël Jenin, montrait le caractère international de l'attrait des montagnes corses, pour lesquelles "l'engouement des alpinistes germanophones ne s'est jamais démenti". Les photos originales inédites de l'allemand Felix von Cube (1901-1904) côtoyaient ainsi les aquarelles de l'autrichien Günter Amor, présent à Ajaccio pour marquer la permanence de cet engouement.

La journée du mercredi fut placée sous le signe de la protection des montagnes. Le diaporama sur le GR 20 que je présentais provoqua une discussion fructueuse et une quasi unanimité de l'assistance en faveur d'un moratoire sur les aménagements le long du parcours. Dans la foulée, Gerhard Stürzlinger —encore un autrichien, qui fut participant à la grande marche TransAlpedes en 1992— proposait un diaporama sur la Convention alpine, avec le regard d'un montagnard des Alpes orientales. On a pu voir à quel point la Convention pouvait servir de référence pour une politique de la montagne soucieuse de la préservation de ses richesses, mais aussi combien le chemin était long pour faire adopter une telle politique dans les pays concernés. Le film de MW, "Free K2", enfonçait le clou, si j'ose dire, sur la nécessaire protection des montagnes, et opérait la transition avec les interventions poignantes de Kurt Diemberger, invité d'honneur, sur le "K2, rêve et destin", théâtre de douloureux événements en 1986. Kurt y perdait sa fidèle compagne Julie Tullis, au cours d'un été meurtrier sur le second sommet du monde. Et la table ronde sur le thème "à quoi ça sert de grimper ?" s'inscrivait dans le droit fil de ces images et témoignages. Suivie par un public jeune, la discussion permettait de conclure que la dite grimpe (escalade ou alpinisme) devait se protéger des dérives de la compétition pour conserver ses "valeurs".

En 2003, la quatrième édition de ces journées devrait mettre en avant le Tibet. Raison de plus pour inciter MW à poursuivre sa participation, et pourquoi pas à envisager un partenariat avec l'association organisatrice Ciné 2000. Il est une autre raison, très naturelle, d'être à Ajaccio en octobre prochain : la protection des montagnes de Corse. Pour des raisons d'éloignement, nous avons longtemps négligé de nouer des contacts avec les alpinistes de l'île et avec les écologistes locaux. Des ponts ont été lancés en 2002, il s'agit désormais de favoriser l'émergence d'un groupe actif de MW Corsica. ■



Josep Sicart i Tauler un "excursionniste" bientôt à la tête de MW International

V. Neirinck et Crisol Serrate avec le concours de Joan Cervera y Batariu, notre autre garant catalan

Carlo Alberto Pinelli est à la tête de Mountain Wilderness International depuis la création de notre mouvement, mis à part une période de deux ans au cours de laquelle François Labande a occupé ce poste. Véritable père de MW, on lui doit entre autres notre implication en Himalaya(1).

Désireux de se consacrer exclusivement à cette activité, il cherche depuis un petit moment à passer la main en tant que coordinateur international. C'est Josep Sicart i Tauler, notre garant catalan, qui est pressenti pour prendre sa succession pour les deux années à venir. Sa candidature sera présentée lors de la prochaine assemblée internationale. A cette occasion, nous vous proposons ici de mieux le connaître.



J. Sicart
© V. Neirinck

19 juin 1989, Jordi Pons, garant international de Mountain Wilderness élu lors du Congrès fondateur de Biella, convie les principaux alpinistes catalans à une réunion au siège de la Federació d'Entitats excursionnistes de Catalunya. La carte d'adhérent de Josep Sicart i Tauler porte le numéro 1.

Josep Sicart est né en Catalogne, le 27 juillet 1934. Marié, père de cinq garçons, cet ancien élève des Arts et Métiers travaillera dans le domaine de la bijouterie, tout en s'impliquant beaucoup dans la "vie de la cité" — il a été conseiller municipal à Barcelone.

Il pratique la randonnée —ou plutôt "l'excursionnisme" (voir encadré)— dès l'âge de 12 ans. En 1965, il devient membre de la Unió Excursionista de Catalunya (UEC) —dont il est aujourd'hui vice président —, et s'investit dans sa section alpinisme. Toute sa vie fut consacrée à la montagne, passion qu'il partagera en enseignant à l'Ecole Catalane de Haute Montagne (ECAM, dont il fut le directeur), ainsi qu'à l'ENAM, l'équivalent national de l'ECAM.

Membre fondateur de MW Catalogne, il en a été président avant d'être élu Garant international en 1998. Nettoyage et remise en état paysager des montagnes catalanes seront son credo à la tête de MW Catalogne. De 1991 à 2002, ce ne sont pas moins de dix campagnes qui seront menées sous sa direction. L'expérience acquise le conduira à réaliser le diagnostic environnemental d'une vaste zone de montagnes catalanes. Il participera également, en 1994, à l'organisation du Colloque international sur les hautes montagnes de Méditerranée.

Organisateur des commémorations du 10ème anniversaire de MW Catalogne, de l'Assemblée générale de MW International de Vielha en Val d'Aran et de la réunion des garants internationaux à Barcelone en 2000, il a participé à plusieurs actions de MW pour la protection du Mont Blanc, à la tête de cordées représentant MW Catalogne.

Le palmarès de ses ascensions est assez impressionnant : il a pratiquement gravi tous les sommets pyrénéens — dont 49 fois le Pic d'Estats, sommet culminant des Pyrénées catalanes ! —, il a effectué de nombreux raids à ski dans toute l'Europe... Dans les Alpes, il a gravi bon nombre des sommets classiques, du mont-Blanc au Cervin ... Il a parcouru les montagnes de Grèce, est parti en expédition en Iran (Demavand). Il a gravi le Mac Kinley, le Huascarán, fait des trekkings en Himalaya... Il a également gagné plusieurs épreuves de ski de montagne de compétition.

Toute cette expérience l'a conduit en 1999 à organiser une expédition de nettoyage de la voie normale de l'Annapurna, dans la ligne de la philosophie définie par l'expédition Free K2.

Prosélyte de la protection de la montagne, il a été publié par de nombreuses revues spécialisées, et il fait de fréquentes conférences sur l'excursionnisme, l'escalade, l'alpinisme, le ski, la protection de la montagne et de la nature. ■

(1) Lire à ce sujet "Carlo Alberto Pinelli : Monsieur Mountain Wilderness", bulletin de MW France n°53, p 17 et "Mountain Wilderness et l'Himalaya", bulletin n°52, p 14.

L'excursionnisme, particularité de la Catalogne

L'excursionnisme —il n'y a pas de traduction française, décidément une spécialité MW !— c'est plus que de la simple randonnée. On s'implique davantage dans le rapport avec la montagne qui n'est pas seulement perçue du seul point de vue sportif ou technique, mais beaucoup plus sous l'angle de la nature, nature qui doit en fait aider l'homme à se ressourcer et à développer la convivialité, la sociabilité. L'excursionnisme a ainsi permis d'affirmer l'identité Catalane sous la période franquiste : le catalan était interdit et bon nombre de clubs excursionnistes étaient le lieu où

pouvait s'exprimer en toute liberté le "catalanisme". L'excursionnisme est vraiment une culture du groupe, on fait partie d'un club excursionniste qui "appartient" souvent à un quartier précis d'une grande ville, avec ses composantes sociales particulières. Contrairement aux randonneurs classiques des autres pays européens, les excursionnistes ont développé une philosophie qui n'est pas seulement de profiter du calme, de la beauté des paysages..., mais les a conduit très tôt à s'impliquer, sous une forme militante, dans les logiques de préservation de la nature. ■



Stands en novembre...

Nous avons parié lourd sur notre présence, en fin d'année dernière, à deux rendez-vous d'importance pour le grand public dauphinois : le festival du film nature et environnement de la FRAPNA d'une part (nouvellement installé à Alpes Congrès pour marquer sa volonté d'émancipation), le salon Naturissima d'autre part.

Le bilan est plutôt positif.

Renforcement de nos relations avec les associations départementales ou les structures locales d'une manière générale, rencontre d'un public très diversifié, militant pour le festival, peut-être un peu moins pour le salon, diffusion de notre image...

Nous espérons que le stand de Naturissima laissera quelques souvenirs aux visiteurs autant qu'il en laissera à ceux qui l'ont monté et animé. L'installation sur notre stand de restes d'aménagements obsolètes, la réalisation d'une exposition photographique sur cette campagne qui prend fin : une belle entreprise qui nous a donné du



Le stand MW à Naturissima - © V. Neirinck

plaisir, et que nous souhaitons pouvoir renouveler. Ces rendez-vous nous auront conforté dans la certitude que c'est en allant vers tous les pratiquants, en leur expliquant ce que nous faisons, ce que nous cherchons à défendre, en les convainquant de notre utilité, que Mountain Wilderness continuera à gagner de l'audience. Une assurance aussitôt confortée par notre présence au festival d'Autrans. Là aussi l'exposition photo sur les installations obsolètes, montée à la hâte, nous a permis de porter notre message auprès du public montagnard habitué d'Autrans. Un public parmi lesquels on compte cette année l'exceptionnelle présence de Reinhold Messner, bien entouré il est vrai, de nos garants Olivier Paulin, Bernard Amy, Jean-Christophe Lafaille et Lionel Daudet. On reparlera de ce moment. BR. ■

Lionel Daudet devant l'expo photo à Autrans © V. Neirinck



Affichez vos couleurs !

Les nouveaux tee-shirts de Mountain Wilderness en coton biologique de Patagonia (on ne se moque pas de vous !) sont arrivés. Vous pouvez (devez, diraient certains !) les commander au secrétariat. Ils existent en taille M, L et XL (attention ça taille grand) et sont au prix de 15 € (+ 3 € de frais de port).

Nous avons aussi des autocollants, quelques écussons (qui est-ce qui part au Népal pour nous en refaire ?) et des drapeaux... N'hésitez pas à afficher vos couleurs !



Le devant et le dos de nos tee-shirts, en bleu sur fond blanc comme vous ne pouvez pas le voir. Lionel Daudet, lui, a déjà le sien

Deux journées à Naples sur le symbolisme de la montagne

Les 12 et 13 décembre dernier, sous l'égide de l'Institut universitaire "Suor Orsola Benincasa" de Naples, s'est déroulé un colloque, co-organisé par MW international et le CAI, et intitulé "Les escaliers célestes - la montagne dans l'histoire de la culture humaine". On aura notamment remarqué les interventions de plusieurs de nos garants, Edwin Bernbaum, Carlo Alberto Pinelli, Bernard Amy, sur les thèmes, respectivement, des montagnes sacrées, de l'écologie humaniste, des racines culturelles et psychologiques de l'alpinisme. Antoine Van Limburg, quant à lui, a présenté un texte de Philippe Joutard sur "l'invention de la montagne moderne". On aura également noté les interventions de Hildegarde Diemberger (la fille de Kurt), sur les relations entre les habitants de l'Himalaya et les alpinistes, ainsi



Le Vésuve depuis Pompeï - © J. Fauvelle

que celle d'Enrico Camanni, sur "symbole et métaphore de la montagne dans la littérature", ou encore celle de Domenico Conci, sur la lumière des hautes cimes, insistant sur les relations entre la montagne et le sacré. Plus prosaïquement, Carlo Bifulco, directeur général du Parc national du Vésuve, a fait le point sur la création et la gestion d'un parc national de montagne, et présenté les essais d'aménagements naturels et réversibles, à impact minimal, faits dans son parc. On attend les actes du colloque avec impatience ! VN. ■



* L'ouvrage est disponible au secrétariat de MW au prix de 4 € (plus 1€ de frais de port).

Pro Mont-Blanc sort renforcé de l'AIM

Jean-Pierre Courtin

Pro MONT BLANC a réussi l'Année internationale des Montagnes. Le collectif, dont les trois sections de Mountain Wilderness de France, Suisse et Italie font partie, a diffusé en septembre "Le Versant Noir du Mont-Blanc"*, analyse critique et propositions pour l'avenir ; le débat pouvait donc être ouvert. Il a commencé par le colloque des 14 et 15 octobre à l'université de Genève sur le thème "Mont Blanc et Patrimoine Mondial". Le caractère d'exception et d'exemple du Mont-Blanc, pouvant justifier sa désignation au titre du Patrimoine mondial décerné par l'UNESCO, tient à la nature du massif, jaillissement de roches et de glaces au contact immédiat des vallées habitées ; et à son histoire, berceau et modèle de l'alpinisme mondial. Voilà des atouts clairement définis, mais sont-ils bien ceux que tout un chacun reconnaîtra à la vallée de Chamonix, cette brillante réussite du "modèle de nos sociétés

marchandes" (dixit Patrice de Bellefon) ?

Les exemples récents, premières distinctions dans nos montagnes européennes, de Gavarnie-Mont Perdu et d'Aletsch ne sont alors d'aucun secours pour l'éventuel classement du Mont-Blanc tant le décalage est important. Les résultats du colloque ont été restitués les 28 novembre à Courmayeur et le 29 à Chamonix devant un public nombreux et motivé, incontestablement mûri et changé par le combat sur les transports transalpins. Pro Mont-Blanc sort renforcé de son parcours pour l'Année internationale des montagnes et par les soutiens qu'il a reçus. Le collectif va désormais engager un processus de participation ouvert, se rapprocher du massif pour être plus efficace tout en évitant les écueils de la récupération et du complexe obsidional. Plus que jamais l'avenir du Mont Blanc est l'affaire de tous. ■



Un secrétariat pour la Convention alpine

La 7ème Conférence alpine des ministres de l'environnement des pays de l'Arc alpin s'est déroulée à Merano (I) les 19 et 20 novembre dernier. La décision attendue concernait l'accueil du secrétariat permanent ; elle ne s'est pas fait attendre longtemps puisque dès la première réunion tenue à huis clos, la veille de la Conférence, les ministres, ont opté pour Innsbruck, Bolzano conservant les affaires techniques et la recherche. La France n'est pas en reste puisque c'est Noël Lebel,

ex responsable de la mission Alpes au Ministère de l'équipement, des transports et du logement, qui assurera pour deux ans la tâche de Secrétaire général. Le directeur de CIPRA International, Andreas Goetz, également candidat à ce poste, avait bien toutes les qualités requises mais l'handicap majeur de venir du milieu associatif !

La Suisse quant à elle s'est presque volontairement écarté de la bataille après la décision prise le 11 novembre

par la Commission de l'Environnement du Conseil des Etats de rejeter la ratification des neuf protocoles de la Convention alpine. Ce qui n'a pas manqué de réjouir les conservateurs et les lobbies économiques très susceptibles en ce qui concerne la question des transports notamment. Cette position renforce l'isolement de la Suisse alors que ces mêmes protocoles sont désormais en vigueur (depuis le 19 décembre) en Allemagne, en Autriche et au Liechtenstein. BR. ■

Neige de culture... ce n'est pas fini

L'article paru dans notre précédent numéro sur les canons à neige a suscité de multiples réactions, généralement positives d'ailleurs, ceci dans un contexte où les médias s'intéressent beaucoup à cette question. Franck Bultel nous signale ainsi les aménagements réalisés sur le domaine de Lélex-Crozet (Jura) à des altitudes oscillant entre 900 et 1 600 m d'alti-

tude, alors que le déficit de neige à de telles altitudes est de plus en plus marquant !

Mireille Sertout, conseillère municipale à La Clusaz, nous alerte quant à elle, sur les conséquences pour la gestion de l'eau du développement de la neige de culture : perturbation du cycle naturel de l'eau, nécessité désormais de traiter l'eau potable, impacts

paysagers des aménagements... Mireille Sertout profite d'ailleurs de ce courrier pour nous faire part des problèmes qu'occasionne le développement de constructions sur des pentes de 45°... L'urbanisme en montagne, sujet d'un prochain dossier ? BR. ■



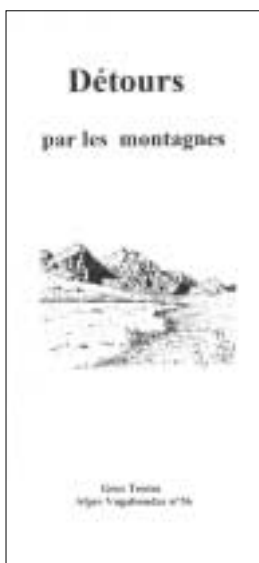
CIMES Publication annuelle du GHM

CIMES Edition 2002
264 pages – 20 euros (port compris)

Un nouveau titre pour les "Annales du GHM" qui consacrent cette année leur dossier à l'Everest à bientôt 50 ans de sa première ascension, par la publication de textes de 15 auteurs différents de toutes nationalités.

On y retrouvera aussi une nouvelle d'Olivier Paulin écrite à l'époque de Free K2 en 1990, et dédiée à ses copains de MW, un entretien avec Guido Magnone ou un portrait de Pierre Dalloz. BR. ■

Commande au GHM :
Roulin – 874 route de Cercier – 74330 Choisy



Détours par les montagnes

Edition Gros textes / Alpes Vagabondes
80 pages – 5 €

Dernière publication des Editions Gros Textes, ce petit recueil donne la parole à divers auteurs déjà publiés par l'association du même nom. Aucun n'est montagnard et chacun répond à sa façon, poème, phrase, récit, souvenir, à la question "la montagne, c'est comment vu de chez vous ?".

Publié en collaboration avec la revue Alpes Vagabondes, ce numéro est aussi l'annonce d'un prochain recueil dans lequel c'est cette fois aux montagnards que sera posée la question "la montagne, c'est comment vu d'ici ?". Un recueil auquel Mountain Wilderness pourrait être étroitement associé dans le cadre du projet en cours sur les différentes visions et pratiques de l'alpinisme ou de la montagne.

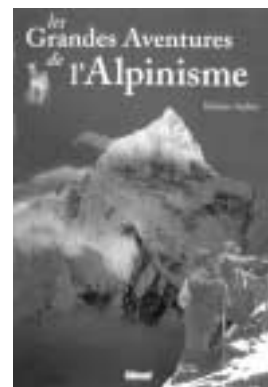
Tous ceux, lecteurs du bulletin ou autres, chez qui les paysages et la pratique de la montagne provoquent des démangeaisons du stylo, crayon ou autres, peuvent envoyer leurs poésies, récits, nouvelles (environ 7 000 signes max.), dessins... à Editions Gros Textes / Dominique Oury, 1C Chemin des Boërres, 05000 Romette avant le 15 mars 2003.

A vos plumes donc. BR. ■

Les grandes aventures de l'alpinisme

Stefano Ardito
Editions Glénat, 320 pages, 59 €

Ce livre vous fera revivre les grands défis de l'alpinisme, depuis l'ascension du Mont Aiguille jusqu'aux derniers raffinements de l'escalade libre. Le ton est d'abord studieux, puis s'enthousiasme dès la découverte des Dolomites, massif visiblement cher à l'auteur ! Mais loin d'être chauvine, l'illustration exceptionnelle vous transportera aux quatre coins de la Terre. Vous apprendrez les exploits des grands noms de l'escalade, la rudesse de leur matériel, les règles de leur jeu et leur grande ténacité. Mais devant tant d'héroïsme peut-être vous demanderez-vous comme moi : "Pourquoi cette soif



d'aventures et de conquêtes ?". Une question à laquelle il n'est pas donné de réponse.

Rappelons par ailleurs que l'auteur, Stefano Ardito, est un ancien dirigeant de Mountain Wilderness et qu'il est l'un des responsables de l'édition de l'ouvrage issu de l'expédition "Free K2". AS. ■

BANDELLO Nouvelles

Imprimerie Nationale éditions

Voici un volumineux recueil de nouvelles aussi cruelles que coquines. Pourquoi en parler ici ? Mountain Wilderness est né en Italie (à Biella), et une des traductrices de ce recueil n'est autre que Marie-Josée Leroy, la traductrice officielle en italien de MW France. Comme moi, vous vous régalez de ces faits divers

burlesques, farces érotiques, inventions de mots, racontées par cet ancien moine né en Lombardie et exilé dans notre pays à cause de ses sentiments pro-français, et mort à Agen en 1561. Dans la tradition du Décaméron de Boccace, et encore plus original, avec une modernité certaine. Merci Marie-Josée. JAM. ■

La folie des hommes

Renzo Martinelli – Italie – 116'
avec notamment, Michel Serrault et Daniel Auteuil.

Une fois n'est pas coutume, nous vous conseillons un film ! En 1963, dans les Dolomites, une histoire vraie qui enfin passe sur les grands écrans grâce au réalisateur Renzo Martinelli qui, par hasard en visite dans cette région, apprit l'histoire de la terrible catastrophe du barrage du Vaiont, le plus haut d'Europe, fierté de l'Italie. Les survivants de la vallée ont dû attendre 37 ans pour toucher très partiellement les indemnités de la société gestionnaire du barrage, l'Enel (l'EDF italienne). On pourra lire à ce sujet le dossier réalisé par Alpes magazine, dans son numéro 75, en juin 2002. CG. ■